

Reçu en préfecture le 06/07/2018

Affiché le





Réf dossier : 2706 N° ordre de passage : 54 N° annuel : C2018\_0372

## <u>DÉLIBÉRATION</u> <u>RÉUNION DU CONSEIL DU 25 JUIN 2018</u>

## Ressources et moyens - Finances - Compte Administratif 2017

Le compte administratif 2017 fait état des crédits ouverts, des réalisations et des résultats de clôture par section. Les résultats de l'exercice budgétaire sont constitués du déficit ou de l'excédent réalisé de chacune des deux sections, mais également des restes à réaliser en dépenses et en recettes d'investissement. Ces derniers font partie intégrante des résultats du Compte Administratif.

## **Budget Principal**

Résultat de fonctionnement	34 154 972,82 €
Résultat brut d'investissement	24 617 743,35 €
	 58 772 716,17 €
Résultat brut global Solde reports invest. (recettes – dépenses)	- 50 282 993,62 €
Bolde reports invest, (received acpendes)	
Résultat net	8 489 722,55 €
Budget annexe des transports	
Résultat de fonctionnement	18 228 299,35 €
Résultat brut d'investissement	- 25 221 521,70 €
Résultat brut global	- 6 993 222,35 € 5 420 063,80 €
Solde reports invest. (recettes – dépenses)	5 420 005,00 €
Résultat net	- 1 573 158,55 €
Budget annexe des Zones d'activités	
Résultat brut d'investissement	- 2889983,20€
resultat blat a myestosement	
Résultat net	- 2 889 983,20 €

## **Budget annexe des Déchets**

Affiché le

 Résultat de fonctionnement
 5 03 □ 0.076-200023414-20180625-2706-BF

 Résultat brut d'investissement
 2 584 533,05 €

 Résultat brut global
 7 614 625,19 €

 Solde reports invest. (recettes – dépenses)
 - 5 661 689,16 €

 Résultat net
 1 952 936,03 €

## Budgets de la Régie Publique de l'Eau et de l'Assainissement

## \* Budget Eau

Résultat de fonctionnement Résultat brut d'investissement	6 925 699,47 € 1 786 812,93 €
resultat of at a my establishment	
Résultat brut global	8 712 512,40 €
Solde reports invest. (recettes – dépenses)	- 8 478 770,41 €
Résultat net	233 741,99 €
* Budget annexe de l'assainissement	
Résultat de fonctionnement	10 401 642,29 €
Résultat brut d'investissement	- 3 707 716,57 €
Résultat brut global	6 693 925,72 €
Solde reports invest. (recettes – dépenses)	- 1 992 388,84 €
Résultat net	4 701 536,88 €
Budget de la Régie Rouen Normandie Création	
Résultat de fonctionnement	310 874,90 €
Résultat brut d'investissement	- 133 905,25 €
Résultat brut global	176 969,65 €
Solde reports investi.(recettes – dépenses)	- 36 555,90 €
Résultat net	140 413,75 €

Le Quorum constaté,

Le Conseil métropolitain,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts de la Métropole,

Vu l'avis favorable du Conseil d'exploitation de la Régie publique de l'eau et de l'assainissement en date du 19 juin 2018,

Ayant entendu l'exposé de Monsieur Yvon ROBERT, Vice-Président,

Après en avoir délibéré,

## Considérant :

- que les résultats des budgets de la Métropole Rouen Normandie s'établissent comme suit :

## **Budget Principal**

SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT	
	CA 2017	CA 2017	
Dépenses prévues	336 881 047,90 €	Dépenses prévues	229 692 392,78 €
Dépenses réalisées	308 505 985,06 €	Dépenses réalisées	125 365 492,46 €
		Restes à réaliser	70 714 837,05 €
Recettes prévues	336 881 047,90 €	Recettes prévues	229 692 392,78 €
Recettes réalisées	342 660 957,88 €	Recettes réalisées	149 983 235,81 €
		Restes à réaliser	20 431 843,43 €
Résultat de clôture	34 154 972,82 €	Résultat de clôture	24 617 743,35 €
Résultat net	34 154 972,82 €	Résultat net	- 25 665 250,27 €

## **Budget annexe des Transports**

SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT	
	CA 2017		CA 2017
Dépenses prévues	136 277 535,00 €	Dépenses prévues	80 641 481,97 €
Dépenses réalisées	116 602 477,59 €	Dépenses réalisées	61 919 540,77 €
		Restes à réaliser	11 793 829,92 €
Recettes prévues	136 277 535,00 €	Recettes prévues	80 641 481,97 €
Recettes réalisées	134 830 776,94 €	Recettes réalisées	36 698 019,07 €
		Restes à réaliser	17 213 893,72 €
Résultat de clôture	18 228 299,35 €	Résultat de clôture	- 25 221 521,70 €
Résultat net	18 228 299,35 €	Résultat net	- 19 801 457,90 €

## Budget annexe des Zones d'Activités Economiques

SECTION DE FONCTIONNEMENT	SECTION D'INVESTISSEMENT

Envoyé en préfecture le 06/07/2018
Reçu en préfecture le 06/07/2018

Affiché le

	CA 2017		ID: 076-200023414-20180625-2706-BF
Dépenses prévues .	2 971 045,20 €	Dépenses prévues	2 930 048,20 €
Dépenses réalisées	932,00€	Dépenses réalisées	2 889 983,20 €
-		Restes à réaliser	- €
Recettes prévues	2 971 045,20 €	Recettes prévues	2 930 048,20 €
Recettes réalisées	932,00 €	Recettes réalisées	- €
		Restes à réaliser	- €
Résultat de clôture	- €	Résultat de clôture	- 2 889 983,20 €
Résultat net	- €	Résultat net	- 2 889 983,20 €

## Budget annexe des Déchets ménagers

SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT	
	CA 2017		CA 2017
Dépenses prévues	64 575 824,14 €	Dépenses prévues	17 637 987,34 €
Dépenses réalisées	60 660 656,74 €	Dépenses réalisées	9 700 517,65 €
		Restes à réaliser	5 763 431,66 €
Recettes prévues	64 575 824,14 €	Recettes prévues	17 637 987,34 €
Recettes réalisées	65 690 748,88 €	Recettes réalisées	12 285 050,70 €
		Restes à réaliser	101 742,50 €
Résultat de clôture	5 030 092.14 €	Résultat de clôture	2 584 533,05 €
Résultat net	5 030 092,14 €		- 3 077 156,11 €

## Budget de la Régie Publique de l'Eau et de l'Assainissement

## Budget Principal de l'Eau

SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT	
	CA 2017		CA 2017
Dépenses prévues	78 385 935,00 €	Dépenses prévues	55 200 751,49 €
Dépenses réalisées	67 015 094,86 €	Dépenses réalisées	45 040 455,80 €
		Restes à réaliser	8 777 535,41 €
Recettes prévues	78 385 935,00 €	Recettes prévues	55 200 751,49 €
Recettes réalisées	73 940 794,33 €	Recettes réalisées	46 827 268,73 €
		Restes à réaliser	298 765,00 €
Résultat de clôture	6 925 699,47 €	Résultat de clôture	1 786 812,93 €
Résultat net	6 925 699,47 €	Résultat net	- 6 691 957,48 €

## Budget annexe de l'Assainissement

	ΙA	Affiché le	
וים		D: 076-200023414-20180625-2706-BF	
נע	LLY	A E9 1199EMEN 1	
		CA 2017	
		53 038 813,81 €	
		24 027 447 25 €	

SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'HVVESTISSEIVIELVI	
	CA 2017		CA 2017
Dépenses prévues	54 002 108,14 €	Dépenses prévues	53 038 813,81 €
Dépenses réalisées	43 026 811,06 €	Dépenses réalisées	34 837 447,35 €
		Restes à réaliser	10 100 977,59 €
Recettes prévues	54 002 108,14 €	Recettes prévues	53 038 813,81 €
Recettes réalisées	53 428 453,35 €	Recettes réalisées	31 129 730,78 €
		Restes à réaliser	8 108 588,75 €
Résultat de clôture	10 401 642,29 €	Résultat de clôture	- 3 707 716,57 €
Résultat net	10 401 642,29 €	Résultat net	- 5 700 105,41 €

## Budget de la Régie Rouen Normandie Création

SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT	
	CA 2017		CA 2017
Dépenses prévues	1 713 975,00 €	Dépenses prévues	508 668,12 €
Dépenses réalisées	1 180 608,13 €	Dépenses réalisées	313 954,38 €
		Restes à réaliser	36 555,90 €
"			
Recettes prévues	1 713 975,00 €	Recettes prévues	508 668,12 €
Recettes réalisées	1 491 483,03 €	Recettes réalisées	180 049,13 €
		Restes à réaliser	- €
		,	
Résultat de clôture	310 874,90 €	Résultat de clôture	- 133 905,25 €
Résultat net	310 874,90 €	Résultat net	- 170 461,15 €

Le résultat brut consolidé de ces 7 budgets s'élève à 72 087 543,58 €.

Les restes à réaliser consolidés se répartissent de la manière suivante :

Dépenses

107 187 167,53 €

Recettes

46 154 833,40 €

Ainsi, le résultat net s'élève à 11 055 209,45 €.

## Décide (Contre : 3 voix – Abstention : 13 voix):

- d'adopter le compte administratif de la Métropole Rouen Normandie ainsi que ceux de la Régie Publique de l'Eau et de l'Assainissement, et de la Régie Rouen Normandie Création pour l'exercice 2017.

Reçu en préfecture le 06/07/2018

Affiché le

SLO

ID: 076-200023414-20180625-2706-BF

Fait à ROUEN les jour, mois et an susdits.

SUIVENT LES-SIGNATURES POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME LE PRÉSIDENT

Pour le Président et par délégation Le Directeur-Général des Services Frédéric ALTHABE

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen, 53 avenue Gustave Flaubert, 76000 ROUEN, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et/ou notification.



## **RÉUNION DU CONSEIL DU 25 JUIN 2018**

#### LISTE D'EMARGEMENT

#### Etaient présents :

ANQUETIN (Saint-Pierre-lès-Elbeuf), M. (Saint-Aubin-Epinay), Mme ACHOURI (Rouen), Mme AUPIERRE (Sotteville-lès-Rouen), M. BACHELAY Mme ARGELES (Grand-Quevilly) jusqu'à 21 h 05, Mme BALLUET (Rouen) jusqu'à 20 h 05, M. BARON (Freneuse) à partir de 18 h 19, M. BARRE (Oissel) jusqu'à 20 h 45, Mme BARRIS (Grand-Couronne), Mme BASSELET (Berville-sur-Seine), Mme BAUD (Saint-Aubin-Celloville), Mme BEAUFILS (Le Trait), M. BELLANGER (Mont-Saint-Aignan) à partir de 18 h 12, Mme BERCES (Bois-Guillaume), M. BONNATERRE (Caudebec-lès-Elbeuf), M. CALL'AIS (Le Trait), Mme CANU (Saint-Pierre-de-Varengeville), Mme CARPENTIER (Le Mesnil-Esnard) à partir de 18 h 09 et jusqu'à 20 h 30, M. CHABERT (Rouen) à partir de 18 h 14 et jusqu'à 20 h 32, M. CHARTIER (Rouen), Mme CHESNET-LABERGERE (Bonsecours) jusqu'à 20 h 30, M. CORMAND (Canteleu) jusqu'à 20 h, M. COULOMBEL (Elbeuf), M. CRESSY (Sotteville-lès-Rouen), M. CROCHEMORE (Epinay-sur-Duclair), M. · DARDANNE (Sotteville-lès-Rouen) à partir de 18 h 10, M. DEBREY (Fontaine-sous-Préaux), Mme DEL SOLE (Yainville), M. DELALANDRE (Duclair) à partir de 18 h 08 et jusqu'à 19 h, Mme DELAMARE (Petit-Quevilly) à partir de 19 h 10, M. DELESTRE (Petit-Quevilly), Mme DELOIGNON (Déville-lès-Rouen), M. DEMAZURE (La Neuville-Chant-d'Oisel), Mme DESCHAMPS (Rouen) jusqu'à 19 h 59, M. DUBOC (Rouen), Mme EL KHILI (Rouen), Mme FLAVIGNY (Mont-Saint-Aignan), M. FONTAINE D. (Saint-Etienne-du-Rouvray) à partir de 18 h 38 et jusqu'à 20 h 43, Mme FOURNIER (Oissel), M. FROUIN (Petit-Quevilly), M. GAMBIER (Déville-lès-Rouen), M. GERVAISE (Rouen), M. GLARAN (Canteleu), Mme GOUJON (Petit-Quevilly) à partir de 19 h 18, M. GOURY (Elbeuf), M. GRELAUD (Bonsecours) à partir de 18 h 06, Mme GROULT (Darnétal) jusqu'à 19 h 05, Mme GUGUIN (Bois-Guillaume), M. GUILLIOT (Ymare), M. HEBERT E. (Val-de-la-Haye), Mme HECTOR (Rouen) à partir de 18 h 09, M. HIS (Saint-Paër), M. HOUBRON (Bihorel), M. JOUENNE (Sahurs), Mme KLEIN jusu'à 20 h (Rouen), Mme KREBILL (Canteleu), M. LABBE (Rouen), Mme LAHARY (Rouen), M. LAMIRAY (Maromme), M. LANGLOIS (Hautot-sur-Seine), M. LAUREAU (Bois-Guillaume) jusqu'à 19 h 27, Mme LE COMPTE (Bihorel), M. LE GALLO (Yville-sur-Seine), M. LE NOE (Caudebec-lès-Elbeuf), M. LECERF (Darnétal) jusqu'à 19 h 05, M. LECOUTEUX (Belbeuf), M. LEFEBVRE (Anneville-Ambourville) à partir de 18 h 06, Mme LEFEBVRE-LEMARCHAND (Le Mesnil-sous-Jumièges) à partir de 18 h 07, M. LETAILLEUR (Petit-Couronne), M. LEVILLAIN (Tourville-là-Rivière), Mme MARRE (Rouen), M. MARTOT (Rouen), M. MARUITTE (Déville-lès-Rouen), M. MARUT (Grand-Quevilly), M. MASSARDIER (Mont-Saint-Aignan), M. MASSION (Grand-Quevilly) jusqu'à 21 h 05, M. MASSON (Saint-Aubin-lès-Elbeuf), M. MERABET (Elbeuf), M. MEYER (Sotteville-sous-le-Val), Mme M'FOUTOU (Notre-Dame-de-Bondeville) à partir de 18 h 06 et jusqu'à 20 h 09, MOREAU (Rouen), M. MOURET (Rouen) jusqu'à 19 h 30, (Saint-Etienne-du-Rouvray), M. OBIN (Petit-Quevilly), Mme PANE (Sotteville-lès-Rouen) à partir de 18 h 10, M. PENNELLE (Rouen) à partir de 19 h 08, M. PESSIOT (Rouen), M. PETIT (Quevillon), Mme PIGNAT (Saint-Jacques-sur-Darnétal), M. RANDON (Petit-Couronne), M. RENARD (Bois-Guillaume), M. ROBERT (Rouen), M. ROGER (Bardouville), M. ROUSSEL Authieux-sur-le-Port-Saint-Ouen), M. SAINT (Saint-Martin-de-Boscherville),

Reçu en préfecture le 06/07/2018

Affiché le



M. SANCHEZ F. (Petit-Quevilly), Mme SANTO (Roncherolles 10, 1076-200023414-20180625-2706-BF) (Sainte-Marguerite-sur-Duclair), M. SPRIMONT (Rouen), M. THORY (Le Mesnil-Esnard) jusqu'à 20 h 30, Mme TIERCELIN (Boos), Mme TOCQUEVILLE (Saint-Pierre-de-Manneville), Mme TOUTAIN (Elbeuf) jusqu'à 21 h 09, M. VAN-HUFFEL (Maromme), M. VON LENNEP (Amfreville-là-Mivoie).

#### Etaient représentés :

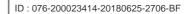
Mme AUZOU (Saint-Etienne-du-Rouvray) par Mme BARRIS, Mme BALLUET (Rouen) par Mme HECTOR à partir de 20 h 05, Mme BENDJEBARA-BLAIS (Saint-Aubin-lès-Elbeuf) par M. MASSON, M. BEREGOVOY (Rouen) par M. DUBOC, Mme BOULANGER (Canteleu) par Mme TOCQUEVILLE, Mme BOURGET (Houppeville) par Mme PIGNAT, M. BREUGNOT (Gouy) par Mme SANTO, Mme BUREL F. (Saint-Etienne-du-Rouvray) par M. LABBE, Mme BUREL M. (Cléon) par Mme TOUTAIN jusqu'à 21 h 09, Mme CANDOTTO CARNIEL (Hénouville) par Mme CANU, M. CHABERT par M. RENARD à partir de 20 h 32, Mme CHESNET-LABERGERE (Bonsecours) par Mme GOUJON à partir de 20 h 30, M. COLASSE (Mont-Saint-Aignan) par M. VAN HUFFEL, Mme COUSIN (Caudebec-lès-Elbeuf) par M. LE NOE, M. DELALANDRE par M. DEMAZURE à partir de 19 h, M. DESANGLOIS (Saint-Pierre-lès-Elbeuf) par Mme ACHOURI, Mme DIALLO (Petit-Couronne) par M. RANDON, Mme DUBOIS (Grand-Quevilly) par M. ANQUETIN, M. DUCABLE (Isneauville) par M. HOUBRON, M. DUPRAY (Grand-Couronne) par M. LEVILLAIN, M. FOUCAUD (Oissel) par M. BARRE jusqu'à 20 h 45, Mme GAYET (Grand-Quevilly) par M. DELESTRE, Mme GOUJON par M. OBIN jusqu'à 19 h 18, M. GRENIER (Le Houlme) par M. GUILLOT, Mme GUILLOTIN (Elbeuf) par M. SANCHEZ F., Mme HEBERT S. (Mont-Saint-Aignan), par Mme FLAVIGNY, M. JAOUEN (La Londe) par M. BARON à partir de 18 h 19, Mme LALLIER (Saint-Etienne-du-Rouvray) par M. CHARTIER, M. LAUREAU par M. BELLANGER à partir de 19 h 27, M. LE COUSIN (Saint-Etienne-du-Rouvray) par Mme KLEIN jusqu'à 20 h, M. LESIEUR (Sotteville-lès-Rouen) par Mme AUPIERRE, Mme LEUMAIRE (Malaunay) par Mme KREBILL, M. MARTINE (Malaunay) par M. GLARAN, Mme MASURIER (Maromme) par M. LAMIRAY, Mme MILLET (Rouen) par M. MOREAU, M. MOURET (Rouen) par M. GERVAISE à partir de 19 h 30, M. OVIDE (Cléon) par M. MERABET, M. PENNELLE (Rouen) par M. GOURY jusqu'à de 19 h 08, M. PESQUET (Quevreville-la-Poterie) par Mme BAUD, M. PHILIPPE (Darnétal) par M. VON LENNEP, Mme PLATE (Grand-Quevilly) par M. MARUT, Mme RAMBAUD (Rouen) par M. ROBERT, Mme ROUX (Rouen) par Mme GUGUIN, Mme TAILLANDIER (Moulineaux) par M. LANGLOIS, M. TEMPERTON (La Bouille) par M. JOUENNE, M. WULFRANC (Saint-Etienne-du-Rouvray) par M. MOYSE.

#### **Etaient absents:**

Mme BETOUS (Franqueville-Saint-Pierre), M. BOURGUIGNON (Sotteville-lès-Rouen), M. BURES (Rouen), M. DUCHESNE (Orival), M. DUPONT (Jumièges), M. FONTAINE M. (Grand-Couronne), M. GARCIA (Saint-Léger-du-Bourg-Denis), Mme HARAUX-DORMESNIL (Montmain), M. LEROY (Franqueville-Saint-Pierre), M. MERLE (Notre-Dame-de-Bondeville), M. SANCHEZ E. (Saint-Martin-du-Vivier), Mme SLIMANI (Rouen), Mme THELLIER (Sotteville-lès-Rouen),









## **METROPOLE ROUEN NORMANDIE**

# **COMPTE ADMINISTRATIF 2017**

# Présentation simplifiée ; analyses

Reçu en préfecture le 06/07/2018

Affiché le

SLO

ID: 076-200023414-20180625-2706-BF

## **COMPTE ADMINISTRATIF 201**

(Tous budgets consolidés)

Le compte administratif de la Métropole comprend 7 budgets:

- Le budget Principal et ses budgets annexes:
  - Le budget des transports
  - > Le budget des déchets ménagers
  - > Le budget des zones d'activités économiques (ZAE).
- Les régies:
  - Budget de l'Eau
  - > Budget de l'Assainissement (qui est un budget annexe de celui de l'eau dans le cadre d'une régie unique de l'eau et de l'assainissement)
  - > Rouen Normandie Création







## **METROPOLE ROUEN NORMANDIE**

# **COMPTE ADMINISTRATIF 2017**

Analyse financière simplifiée

Envoyé en préfecture le 06/07/2018 Reçu en préfecture le 06/07/2018

ID: 076-200023414-20180625-2706-BF





SYNTHESE : BUDGET DES TRANSPORTS ET BUDGET Affichè LE PAL

	Réalisé 2017
Total Recettes réelles de fonctionnement (a)	443 762 509,62
Total Dépenses réelles de fonctionnement (b)	366 827 200,30
CAF Brute (c=a - b)	76 935 309,32
Remboursement emprunts (d)	26 327 454,63
CAF Nette (e= c-d)	50 607 854,69
Dépenses Investissement (hors dette) (f)	126 050 085,61
Recettes Investissement (hors dette) (g) Remboursement de l'Avance SOMETRAR (g') Remboursement Régie Eau de la CREA	38 944 939,22 4 421 000,00 400 000,00
Mobilisation d'emprunts	45 000 000,00

EVOLUTION DE LA DETTE (hors reports et trésorerie)	
Encours au 31/12/2016(i) <i>Reprise de dette du SDE Remboursement du capital 2017</i> Encours au 31/12/2017(i)	298 177 028,22 112 523,83 26 327 454,63 316 962 097,42
En -cours dette/ CAF brute (j = i/c)	4,12

Reçu en préfecture le 06/07/2018



SYNTHESE : BUDGET ANNEXE DES DECHETS ME Affiché le S

ID: 076-200023414-20180625-2706-BF

	Réalisé 2017
Total Recettes réelles de fonctionnement (a)	62 382 212,74
Total Dépenses réelles de fonctionnement (b)	56 061 647,97
CAF Brute (c=a - b)	6 320 564,77
Remboursement emprunts (d)	34 925,88
CAF Nette (e= c-d)	6 285 638,89
Dépenses Investissement (hors dette) (f)	9 665 591,77
Recettes Investissement (hors dette) (g)	3 618 541,09
Mobilisation d'emprunts	0,00

EVOLUTION DE LA DETTE (hors reports et trésorerie)	
Encours au 31/12/2016(i) <i>Remboursement du capital 2017</i> Encours au 31/12/2017(i)	107 917,78 <i>34 925,88</i> 72 991,90
Encours dette/ CAF brute (j = i/c)	0,01

# SYNTHESE: BUDGET ANNEXE ZONES D'ACTIVITES ECONOMIQUES

Envoyé en préfecture le 06/07/2018 Reçu en préfecture le 06/07/2018

Affiché le

ID: 076-200023414-20180625-2706-BF

	Réalisé 2017
Total Recettes réelles de fonctionnement (a)	0,00
Total Dépenses réelles de fonctionnement (b)	0,00
CAF Brute (c=a - b)	0,00
Remboursement emprunts (d)	0,00
CAF Nette (e= c-d)	0,00
Dépenses Investissement (hors dette) (f)	932,00
Recettes Investissement (hors dette) (g)	0,00
Mobilisation d'emprunts	0,00

EVOLUTION DE LA DETTE (hors reports et trésorerie)	
Encours au 31/12/2016 (i) <i>Remboursement du capital 2017</i> Encours au 31/12/2017(i)	0,00 0,00 0,00
Encours dette/ CAF brute (j = i/c)	0,00

Reçu en préfecture le 06/07/2018

Envoyé en préfecture le 06/07/2018

ID: 076-200023414-20180625-2706-BF

## SYNTHESE BUDGETAIRE CONSOLIDEE (BUDGETS PRINCIPAL, TRANSPORTS, DECHESIA CONSOLIDEE) MENAGERS ET ZAE)

	Réalisé 2017
Total Recettes réelles de fonctionnement (a)	492 079 128,36
Total Dépenses réelles de fonctionnement (b)	408 823 254,27
CAF Brute (c=a - b)	83 255 874,09
Remboursement emprunts) (d) (hors refinancement)	26 362 380,51
CAF Nette (e= c-d)	56 893 493,58
Dépenses Investissement (hors dette) (f)*	135 716 609,38
Recettes Investissement (hors dette) (g)* Avance SOMETRAR (g') Avance Régie Eau de la CREA	42 563 480,31 4 421 000,00 400 000,00
Mobilisation d'emprunts	45 000 000,00

## \* Dont ZAE

EVOLUTION DE LA DETTE (hors reports et trésorerie)	
Encours au 31/12/2016 (i) Reprise dette SDE <i>Amortissement du capital 2017</i> Encours au 31/12/2017 (i)	298 284 946,00 112 523,83 <i>26 362 380,51</i> 317 035 089,32
Encours dette/ CAF brute (j = i/c)	3,81

## SYNTHESE: BUDGET DE L'EAU

Envoyé en préfecture le 06/07/2018 Reçu en préfecture le 06/07/2018

Affiché le

ID: 076-200023414-20180625-2706-BF

	Réalisé 2017
Total Recettes réelles de fonctionnement (a)	73 577 409,33
Total Dépenses réelles de fonctionnement (b)	60 943 771,73
CAF Brute (c=a - b)	12 633 637,60
Remboursement emprunts (hors refinancements) (d)	2 762 673,45
CAF Nette (e= c-d+d')	9 870 964,15
Dépenses Investissement (hors dette) (f) Remboursement avance du budget principal	19 722 109,95 400 000,00
Recettes Investissement (hors dette) (g)	1 649 231,70
Mobilisation d'emprunts (m)	16 232 669,00

EVOLUTION DE LA DETTE (hors reports et trésorerie)	
Encours au 31/12/2016 (i = k-l+m) * Avance du budget principal <b>Total au 01/01/2017(k)</b> Amortissement du capital 2017(l)  Encours au 31/12/2017 (i = k-l+m) *	24 077 457,79 800 000,00 <b>24 877 457,79</b> 3 162 673,45 37 947 453,34
En -cours dette/ CAF brute (j = i/c)	3,00

<sup>\*</sup>Dont avance du budget principal à la régie de l'eau

ID: 076-200023414-20180625-2706-BF

Reçu en préfecture le 06/07/2018

SYNTHESE : BUDGET DE L'ASSAINISSEMEI Affiché le

	Réalisé 2017
Total recettes réelles de fonctionnement (a)	43 042 130,85
Total dépenses réelles de fonctionnement (b)	32 531 283,72
CAF Brute (c=a - b)	10 510 847,13
Remboursement emprunts (d)	2 838 143,95
CAF Nette (e = c - d)	7 672 703,18
Dépenses investissement (hors dette) (f)	23 710 190,12
Recettes investissement (hors dette) (g)	2 460 914,52
Mobilisation d'emprunts	492 052,00

EVOLUTION DE LA DETTE (hors reports et trésorerie)	
Encours au 31/12/2016 <i>Amortissement du capital 2017</i> En-cours au 31/12/2017 (i)	30 081 994,43 <i>2 838 143,95</i> 27 735 902,48
En-cours dette / CAF brute (j = i / c )	2,64

ID: 076-200023414-20180625-2706-BF

Reçu en préfecture le 06/07/2018

SYNTHESE : REGIE ROUEN NORMANDIE CREA

	Réalisé 2017
Total Recettes réelles de fonctionnement (a)	1 417 436,52
Total Dépenses réelles de fonctionnement (b)	1 094 757,12
CAF Brute (c=a - b)	322 679,40
Remboursement emprunts (hors refinancements) (d)	0,00
CAF Nette (e= c-d+d')	322 679,40
Dépenses Investissement (hors dette) (f)	288 442,36
Recettes Investissement (hors dette) (g)	0,00
Mobilisation d'emprunts	0,00

EVOLUTION DE LA DETTE (hors reports et trésorerie)	
En -cours au 31/12/2016 (i)  Amortissement du capital 2017  En-cours au 31/12/2017 (i)	0,00 <i>0,00</i> 0,00
En-cours dette / CAF brute (j = i / c )	0,00

ID: 076-200023414-20180625-2706-BF

Reçu en préfecture le 06/07/2018



SYNTHESE GENERALE: CONSOLIDATION DES 7 B Affiche le S

	Réalisé 2017
Total Recettes réelles de fonctionnement (a)	602 204 358,70
Total Dépenses réelles de fonctionnement (b)	495 481 320,48
CAF Brute (c=a - b)	106 723 038,22
Remboursement emprunts (d)	31 963 197,91
(hors refinancement) CAF Nette (e= c-d)*	74 759 840,31
Dépenses Investissement (hors dette) (f)**	179 437 351,81
Recettes Investissement (hors dette) (g)**	47 073 626,53
Avance SOMETRAR (g')	4 421 000,00
Mobilisations réelles d'emprunts (m)	61 724 721,00

## \*\* Dont ZAE

EVOLUTION DE LA DETTE	
(hors reports et trésorerie)	
T-4-1 21 (12 /201 C/L)	252 444 200 22
Total au 31/12/2016(k)	<i>352 444 398,22</i>
Encours transferts	<i>112 523,83</i>
Amortissement du capital 2017 (l)	31 963 197,91
En -cours au 31/12/2017 (i = k-l+m)	382 318 445,14
En -cours dette/ CAF brute (j = i/c)	3,58







## METROPOLE ROUEN NORMANDIE

# **COMPTE ADMINISTRATIF 2017**

Analyse financière
Présentation budgétaire
Résultat comptable

Affiché le

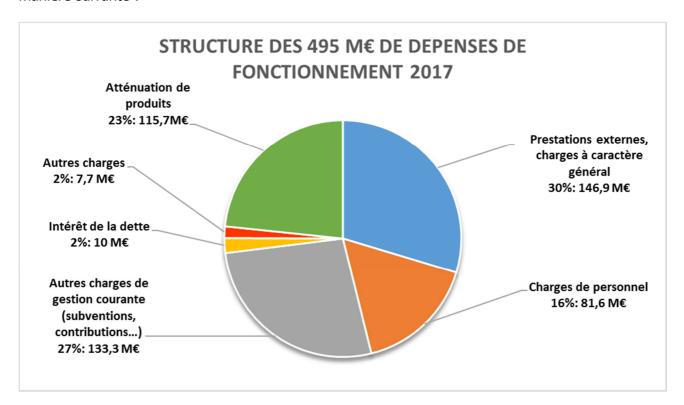
Sur l'exercice 2017, la métropole a intégré des nouvelles compétences de la compétences de la compétence de l'action de prévention spécialisée auprès des jeunes et des familles en difficulté, ainsi que l'Aître Saint Maclou, transféré par la ville de Rouen.

L'année 2017 est marquée par des dépenses d'investissement importantes relatives à une politique de modernisation et de développement du territoire de la Métropole : création de la ligne T4, projet Cœur de Métropole, espaces publics sur tout le territoire, environnement, développement économique, parc des Bruyères, éco-quartier Flaubert... Mais aussi une hausse des recettes de fonctionnement grâce à un accroissement des recettes fiscales des entreprises liées à l'amélioration de la conjoncture économique.

#### **DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT**

Les dépenses réelles de fonctionnement constatées au compte administratif (CA) 2017 s'élèvent à 495 481 320 €. Elles ont évolué de 4% par rapport au compte administratif 2016 mais le périmètre des compétences a augmenté.

La répartition des dépenses de fonctionnement de l'ensemble des budgets de la métropole s'établit de la manière suivante :



Parmi les principales dépenses, on peut citer:

## ➤ Charges à caractère général: 146,9 M€

Les charges à caractère général s'élèvent en 2017 à 146 929 748€, soit une augmentation de 0.71% par rapport à 2016.

Reçu en préfecture le 06/07/2018

Affiché le

ID: 076-200023414-20180625-2706-BF

## Les principaux postes de dépenses sont :

Service Ordure Ménagère : 39,05 M€
Redevance assainissement : 17,82 M€

• Eau et énergie : 11,88 M€

Voirie et éclairage public: 8.54 M€

- Lignes de transports et Filo'R : 6,36 M€ (hors contributions à SOMETRAR et aux TAE)
- Redevance de modernisation des réseaux de collecte : 5,82 M€
- Exploitation station d'épuration Emeraude : 4,12 M€

## > Frais de personnel: 81,6 M€

Les dépenses de personnel s'élèvent à 81 648 496 € en 2017. Elles représentent 16,5% des dépenses de fonctionnement. L'évolution provient principalement du rattrapage des recrutements dans les services fonctionnels pour une adaptation progressive du changement de périmètre suite aux transferts de compétences.

## ➤ Les charges de gestion courante : 133,3 M€

Elles augmentent de 4% par rapport à 2016.

Cette hausse s'explique par :

- Une hausse des subventions versées aux associations (+ 2, 41 M€) dans le cadre de la reprise de compétences sociales du Département partir du 1er janvier 2017.
- Une hausse de la Contribution Forfaitaire d'Exploitation versée à SOMETRAR (+ 2,7 M€) du fait de la prise en compte de l'inflation et de l'augmentation des indices de révision.

Les principaux postes de dépenses sont :

- Contribution Forfaitaire d'Exploitation (CFE) versée à SOMETRAR : 78,98 M€
- Subvention versée au Transport de l'Agglomération d'Elbeuf (TAE) : 6,12 M€
- Cotisation versée au Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) : 15,70 M€
- Subventions diverses versées aux organismes publics et autres: 19,99 M€

## Intérêt de la dette: 10,09 M€ (-0,94 M€ par rapport à 2016)

Ils diminuent de 8,5% par rapport à 2016. Cette baisse est temporaire car à partir de 2018 les frais financiers vont augmenter du fait des nouvelles mobilisations d'emprunt de l'année 2017.

Le poids des intérêts de la dette par rapport à l'ensemble des dépenses de fonctionnement reste modéré à 2.04%.

## Atténuation de produits : 115,71 M€ (+7,17 M€ par rapport à 2016)

Les principaux postes de dépenses sont :

- Attribution de compensation versée aux communes : 84,05 M€
- Dotation de Solidarité Communautaire : 14,34 M€

Envoyé en préfecture le 06/07/2018 Reçu en préfecture le 06/07/2018

Affiché le nausse est liée à la mise

Cette dernière a progressé de 14% (soit +1,71 M€) par rapport à 2016. en place d'un nouveau critère d'attribution de la DSC aux communes melibres de la Metropoie pour apporter une aide financière aux communes qui financent des structures d'enseignement artistique.

L'attribution de compensation a augmenté, elle aussi, de 6% (soit + 4,78 M€) entre 2016 et 2017. Cela est dû à une réévaluation des transferts passés, notamment pour la gestion des parkings.

## Autres charges : 7,78 M€ (+2,51 M€ par rapport à 2016)

Cette hausse de charges s'explique par:

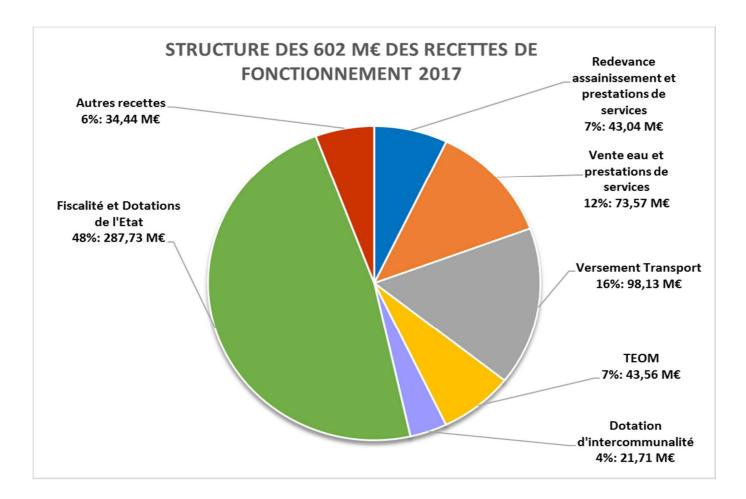
- Une provision faite de 982 300 € sur le budget de l'assainissement pour le remboursement d'un trop perçu de la prime d'épuration sur les exercices 2012, 2013 et 2014.
- Une provision pour créances irrécouvrables sur le budget de l'eau et de l'assainissement de 1, 65 M€.

## RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT

Le montant total des recettes réelles de fonctionnement s'est élevé à 602 204 358.70 €. Elles ont évolué de 2 %, soit + 11,52 M€ entre 2016 et 2017.

On peut expliquer cette hausse des recettes principalement par l'amélioration de la conjoncture économique sur le territoire et par la reprise de compétences du département (changement de périmètre):

- Fiscalité des entreprises: 215,81 M€ soit + 5,42%
- Versement transport : 98,13 M€ soit + 2,31%
- Dotation de compensation du département : 16,39M€ soit + 20% (nouvelles compétences)



. . . . . .

ID: 076-200023414-20180625-2706-BF

### > Fiscalité et Dotations de l'Etat

Les recettes fiscales et les dotations de l'Etat de la Métropole s'élèvent à 429,43 M€. Elles sont en hausse de 2% par rapport à 2016.

	CA 2017	CA 2016		
<u>Entreprises</u>				
CFE	52 264 018	51 434 560		
CVAE	40 424 958	34 790 104		
TASCOM	8 895 505	6 955 918		
IFER	1 847 392	1 721 279		
VT	98 133 504	95 921 559		
TEOM	14 245 162	13 920 930		
Autres	1 527 679	2 120 624		
Sous-total	217 338 218	206 864 974		
Ménages ou mixtes				
TH et THLV	47 631 887	47 306 780		
TFNB	98 902	80 800		
TAFNB	578 387	591 331		
TEOM	29 318 024	28 650 721		
Autres	199 476	228 283		
Sous-total	77 826 677	76 857 916		
Total fiscalité	295 164 894	283 722 889		
Compensation de l'Etat				
Compensations fiscales	4 478 218	3 383 815		
DCRTP	20 411 109	20 411 109		
FNGIR	38 818 533	38 818 533		
Sous-total	63 707 860	62 613 457		
Dotations de l'Etat et péréquation				
DGF	65 610 691	69 582 302		
FPIC	4 948 577	4 355 477		
Sous-total	70 559 268	73 937 779		
Total fiscalité + FNGIR + FPIC	338 932 004	326 896 899		
Total fiscalité et dotations de l'Etat	429 432 022	420 274 125		

## ✓ Les recettes fiscales :

Les recettes fiscales (hors compensations) s'élèvent à 295,16 M€. Elles évoluent de + 11,44 M€ par rapport 2015, soit 4%. Si la fiscalité des ménages est restée stable (+ 0,97 M€), c'est principalement la fiscalité des entreprises qui a augmenté (+10,47 M€). A noter la très forte volatilité de la CVAE qui invite à une grande prudence.

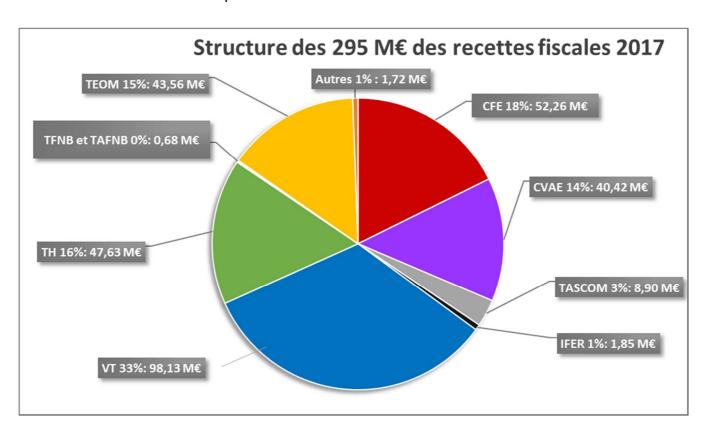
Affiché le

## Les principales évolutions sont :

• CVAE: +5,63 M€

TASCOM: + 1.94M€

Versement Transport: + 2.21 M€



### ✓ Les compensations de l'Etat :

Les compensations fiscales proviennent de réformes successives de la fiscalité locale et d'exonérations. Elles s'élèvent à 63,70M€ en 2017 contre 62,61 € en 2016.

Les postes principaux sont liés à la compensation dans le cadre de la réforme de la taxe professionnelle :

- Le Fonds National de Garantie Individuel des Ressources (FNGIR) :38.8 M€
- La dotation de compensation de réforme de la Taxe Professionnelle (DCRTP) :20.40 M€

Ces deux compensations sont stables.

La principale évolution provient de la compensation au titre des exonérations pour la taxe d'habitation, qui augmente de 1.40M€ entre 2016 et 2017. Cette hausse s'explique par une forte progression des exonérations en 2016, compensées par l'Etat sur l'exercice 2017.

## ✓ Dotations de l'Etat et Péréquation

La DGF s'élève en 2017 à 65 610 691€. Elle est en baisse de -3.97 M€ par rapport à 2016.

La contribution au redressement des finances publiques (CRFP) y participe pour -2,7 M€ supplémentaires cette année.

Le Fonds de péréquation intercommunal des ressources communales (Fight de vocation à redistribuer à terme 2% des ressources fiscales des ensembles intercommunaux (EPCI et communaux) (EPC

Grâce à ce mécanisme de péréquation horizontale, l'ensemble intercommunal composé de la Métropole et de ses communes membres a bénéficié d'un reversement de 12,19 M€ en 2017 soit -5% par rapport à 2016 dont 4,95 M€ pour la Métropole et 7,24 M€ pour les communes.

Parallèlement, l'ensemble intercommunal a été prélevé pour un montant de 1,321 M€ en 2017 contre 0,50 M€ en 2016.

On constate une légère diminution du FPIC net pour la métropole de -0,14 M€ entre 2016 et 2017.

	2016	2017
FPIC pour l'ensemble intercommunal (recette)	12 827 360€	12 188 026€
FPIC pour la Métropole (recette)	4 355 477€	4 948 577€
FPIC pour l'ensemble intercommunal (dépense)	49 924€	1 321 051€
FPIC pour la Métropole (dépense)	24 977€	762 351€
FPIC net pour la Métropole	4 330 500€	4 186 226€

## √ Versement transport (VT)

La contribution transport est assise sur la masse salariale des employeurs publics ou privés. Elle constitue la principale recette du budget transport à hauteur de 76%.

Au 1er janvier 2016, le seuil d'assujettissement du VT a été relevé de 9 à 11 salariés. La différence engendrée par ce nouveau seuil est compensée par l'Etat. Le montant du VT en 2017 s'élève à 98 133 504€. Celui-ci prend en compte la compensation 2017 qui devrait être similaire à celle de 2016 soit 870 000€ et dont le versement interviendra au 1<sup>er</sup> trimestre 2018.

Par rapport à 2016, le VT enregistre une hausse de 2,30%. Celle-ci est le reflet de la conjoncture économique locale meilleure qu'en 2017.

Les chiffres suivants illustrent cette dynamique :

- Nombre de création d'emplois : +3,4% par rapport à 2016
- Masse salariale: +2,9% par rapport à 2016
- Défaillance d'entreprises : -7,48% par rapport à 2016
- Nombre de création d'entreprises : + 7,33% par rapport à 2016

## ✓ Taxe d'enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)

Le produit de la TEOM en 2017 représente 43 563 186 €, ce qui représente 66% des recettes du budget des déchets ménagers. Ce dernier a évolué de 2,41% par rapport à 2016.

Cette hausse s'explique par la poursuite de la convergence vers un taux unique sur le territoire de la Métropole.

Reçu en préfecture le 06/07/2018

Affiché le



ID: 076-200023414-20180625-2706-BF

#### > Dotation d'intercommunalité :

Les principaux postes de recettes sont :

• L'attribution de compensation aux communes : 5,32 M€ (diminution de 7% par rapport à 2016)

• La dotation de compensation du Département : 16,39M€ (augmentation de 20% par rapport à 2016)

La hausse de la dotation de compensation du Département s'explique par le transfert de nouvelles compétences à la Métropole : l'Aide aux jeunes en difficulté et l'action de prévention spécialisée auprès des jeunes et des familles en difficulté.

## > Les produits des services publics locaux:

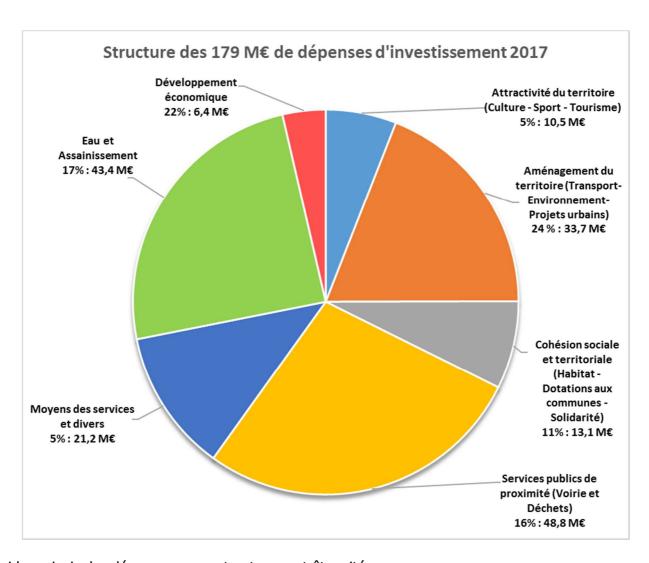
Les recettes de fonctionnement sur le budget des déchets ménagers sont en légère baisse par rapport à l'exercice 2016 (- 0.40 M€) mais restent supérieures à l'exercice 2015 et 2014. Pour cause, les ventes de produits et prestations de service ont été très importantes en 2016 du fait d'une régularisation des exercices 2014 et 2015 du versement « éco mobilier » par le SMEDAR.

Le budget de l'eau connaît en 2017 une baisse de recettes de -3,47 M€ qui s'explique par la diminution de la redevance d'assainissement. Cette baisse est à relativiser suite à la nouvelle procédure mise en place de l'annualisation des factures d'eau.

Le budget de l'assainissement voit ses recettes augmentées de + 0,95M€ en 2017. L'augmentation est due principalement à la participation aux raccordements à l'égout (+1.21 M€).

## **DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT**

Les dépenses d'investissement 2017 se sont élevées 179 837 351 €. Elles sont en augmentation de 20% par rapport à 2016.



Parmi les principales dépenses peuvent notamment être citées :

## ✓ Développement économique: 6,4 M€ Dont:

- Aménagement des quais rive gauche phase 2: 3,6 M€
- Fonds de concours plateforme technologique CPER: 1,1 M€
- CREAPARC Moulin IV: 0,4 M€

## ✓ Attractivité du territoire: 10,5 M€ Dont:

- Cœur de Métropole: 3,7 M€
- Stade Diochon: 3,2 M€
- Réunion des musées métropolitains: 1,1 M€
- Aître Saint Maclou: 0,6 M€

Affiché le

SLO

✓ Aménagement durable du territoire: 33,7 M€ Dont:

Gros entretien et renouvellement (GER): 2,5 M€

Trémie et pont Boieldieu : 8,2 M€

• Acquisition de bus: 9,2 M€

Ligne T4 : 5,4M€Ligne F1: 1,2 M€

• Travaux stations TEOR : 1,1 M€

• Eco Quartier Flaubert: 4,4 M€

Parc Naturel Urbain des Bruyères : 1,5 M€

Grands projets routiers : 1,6 M€

Réseaux de chaleur et extension réseau électrique : 0,6 M€

# ✓ Cohésion sociale et territoriale, communes: 13,1 M€ Dont:

Habitat - Aides au logement: 4,2 M€

Habitat – Délégation des aides à la pierre : 1,5 M€

Fonds de soutien aux investissements communaux (FSIC) : 2,6M€

• Dojo à Caudebec les Elbeuf : 3,1M€

Solidarité: 0,1 M€

## ✓ Services publics de proximité: 48,8 M€ Dont:

Collecte et traitement des déchets : 6,1 M€

PPP Ville de Rouen: 1,4 M€
Travaux de voirie: 40,3 M€

## ✓ Moyens des services, optimisation immobilière, divers : 21,2 M€ Dont:

• Le 108: 11,8 M€

Bâtiment du Boulevard du Midi: 3,5 M€

Administration Générale, transition numérique ...: 3,0 M€

## ✓ Eau et Assainissement : 43,4 M€ Dont:

• Step Emeraude: 12,2 M€

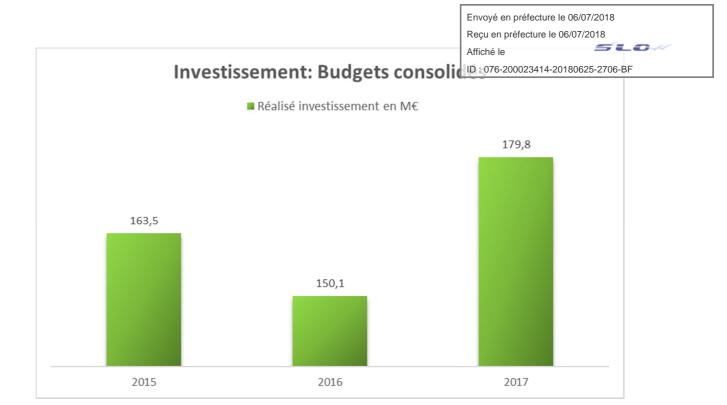
• Travaux réseaux boulevard du midi (assainissement): 2,3 M€

Travaux réseaux d'assainissement: 4,2 M€

Travaux divers réseaux d'eau potable : 7,7 M€

Fiabilisation alimentation eau potable : 4,3 M€

• Grands projets métropole (renouvellement des canalisations) : 3,4 M€



Les dépenses d'investissement de la Métropole entre 2016 et 2017 ont augmenté de 20%. Cette hausse est liée aux nouvelles compétences de la Métropole et à la mise en œuvre de plusieurs grands projets.

### RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT

Le montant total des recettes s'est élevé à 51 494 626 € (hors dette) soit une baisse de 0,75 M€ par rapport à 2016. L'année 2016 a connu plusieurs recettes exceptionnelles : les opérations de transfert de la plaine de la Ronce à Rouen Normandie Aménagement pour un montant de 1,27 M€ et une subvention de 2,31 M€ pour la route nationale 138 (tronçon entre boulevard des Belges et de l'Europe).

Sur l'exercice 2017, les recettes d'investissement significatives reçues par la Métropole sont:

• Subvention Etat pour l'aide à la Pierre : 1,72 M€

Amendes de police : 4,53 M€
Taxe d'aménagement : 4,16 M€

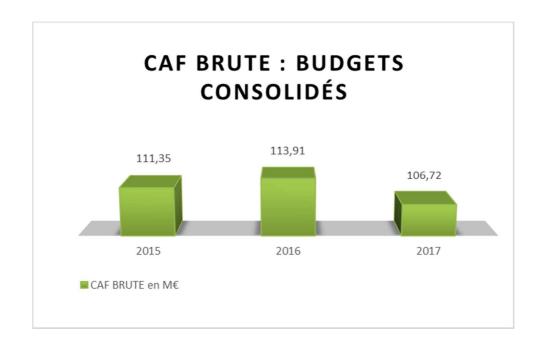
• FCTVA: 11,06 M€

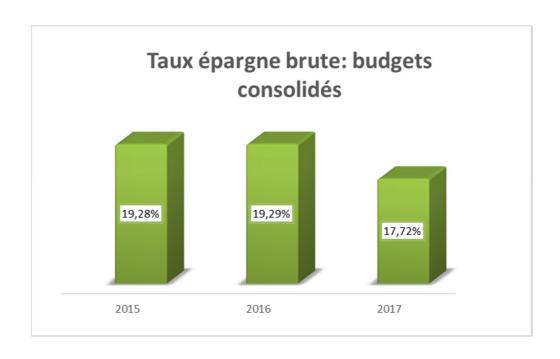
• Subvention fonds « ville de demain » (Ecocité) sur le budget déchet: 1,16 M€.

## **RATIOS ET SYNTHESE**

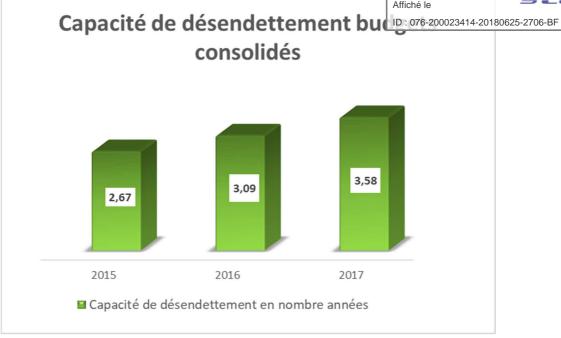
Le compte administratif 2017 fait apparaître (consolidation des 7 budgets):

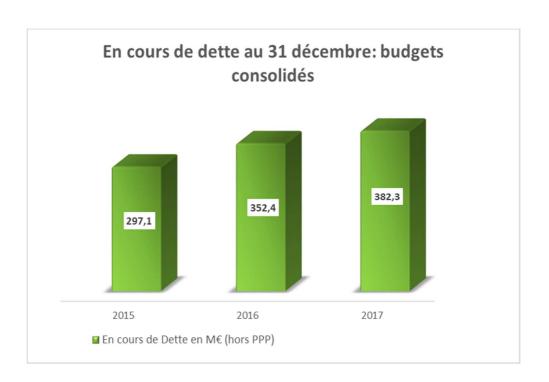
- ✓ Une CAF brute de 106,72 M€
- ✓ Une mobilisation d'emprunts de 61,72 M€
- ✓ Une capacité de désendettement de 3,58 années





Envoyé en préfecture le 06/07/2018 Reçu en préfecture le 06/07/2018





## **CONCLUSION**

La Métropole présente à fin 2017 des équilibres financiers satisfaisants. Le résultat net global s'élève à 11,06 M€.

Toutefois la maitrise des dépenses de fonctionnement et la progression de la capacité d'autofinancement restent des facteurs clefs afin de mener à bien un important programme d'investissement.

## COMPTE ADMINISTRATIF - BUDGET PRINCIPAL - Exercice 2017

	CA 2016	Budget total 2017	CA 2017
SEC	CTION FONCTIONNE	MENT RECETTES	
Produits des services du	14 990 153,72	15 510 055,00	14 684 538,01
domaine et ventes diverses	14 330 133,72	13 310 033,00	14 004 330,01
>Redevances et droits des			
services à caractère culturel	889 099,33	715 000,00	539 757,62
>Redevances et droits des			
services à caractère sportif	500 000,00	420 000,00	420 000,00
>Participation aux frais généraux	4 484 474,00	4 229 082,00	4 229 082,00
>Remboursements de taxes	,,,,,	/	, , , , , ,
foncières	418 259,00	430 000,00	463 913,00
>Mise à disposition de personnel	.10 100,000	.55 550,55	.00 0 20,00
facturée	7 803 193,37	8 933 590,00	7 705 474,10
>Autres	895 128,02	782 383,00	1 326 311,29
77141.00	033 120,02	702 303,00	1 320 311,23
Impôts et taxes	194 719 980,03	199 471 744,00	203 205 564,50
> Taxes de séjour et sur les			
produits des jeux	596 870,58	610 000,00	648 270,04
>Contributions directes	142 880 772,00	149 743 724,00	151 741 049,00
>Fiscalité reversée	51 242 337,45	49 118 020,00	50 816 245,46
FNGIR	38 818 533,00	38 818 533,00	38 818 533,00
Attributions de compensation	5 719 420,00	5 340 910,00	5 321 980,00
FPIC	4 355 477,00	4 948 577,00	4 948 577,00
Autres reversements de			
fiscalité	9 862,45	10 000,00	10 890,46
Rôles supplémentaires	2 339 045,00	,	1 716 265,00
.,			2 22/22
Dotations et participations	110 505 933,33	110 747 286,00	111 348 842,60
>DGF	69 582 302,00	65 610 691,00	65 610 691,00
>FCTVA		990 000,00	974 330,80
>Dotation générale de			
décentralisation	30 000,00	30 000,00	24 000,01
>Participations	3 413 707,33	2 838 194,00	3 461 419,79
>Compensations et attributions	37 484 924,00	41 278 401,00	41 278 401,00
DCRTP	20 411 109,00	20 411 109,00	20 411 109,00
Compensation au titre des exo			
de taxe d'habitation	2 917 636,00	4 325 934,00	4 325 934,00
Dotation de compensation du			
Département	13 690 000,00	16 389 074,00	16 389 074,00
Autres	466 179,00	152 284,00	152 284,00
·			
Autres produits de gestion			
courante	7 085 376,56	7 617 125,00	8 029 067,38
> Redevance PPP Rouen			
>Revenus des immeubles	2 367 848,25	2 641 459,00	2 607 823,42
, , ,			
>Redeavances versées par les			
fermiers et concessionnaires	3 350 973,10	3 672 777,00	3 947 680,30
>Produits divers de gestion			
courante	1 366 555,21	1 302 889,00	1 473 563,66

Affiché le

ID: 076-200023414-20180625-2706-BF

### COMPTE ADMINISTRATIF - BUDGET PRINCIPAL - Exercice 2017

	CA 2016	Budget total 2017	CA 2017
Atténuation de charges	170 373,38	16 345,00	279 780,86
Produits financiers	1,63	0,00	1,08
Dural distance and a second	224 224 22	502 500 00	4 400 202 55
Produits exceptionnels	234 321,22	502 500,00	1 498 292,55
Total des recettes de			
fonctionnement	327 706 139,87	333 865 055,00	339 046 086,98
	CTION FONCTIONNE	MENT DEPENSES	
Charges à caractère général	40 249 671,08	48 989 749,00	41 803 746,39
>Achats	9 985 068,71	11 687 828,60	10 924 386,65
*Energie, eau	7 552 590,50	8 494 169,41	8 327 329,56
*Fournitures et matériel	2 339 132,65	3 121 894,64	2 535 744,30
*Autres	93 345,56	71 764,55	61 312,79
>Autres achats et charges	,		
externes	28 063 714,17	34 963 487,40	28 660 824,93
*Prestations de service	4 239 905,56	6 475 907,65	4 231 198,91
*Entretien et réparations	11 442 160,82	13 691 965,16	
*Services extérieurs	3 770 144,96	5 405 172,92	4 720 168,31
Services exterieurs	3770 111,30	3 103 172,32	1720 100,01
*Autres services extérieurs	8 611 502,83	9 390 441,67	8 172 230,74
. l			
>Impôts, taxes et versements	2 200 000 20	2 220 422 00	2 240 524 04
assimilés (hors personnel)	2 200 888,20	2 338 433,00	2 218 534,81
Charges de personnel	53 923 812,37	58 498 425,00	56 768 907,77
>Dépenses de personnel	45 334 803,02	49 173 933,00	48 585 906,08
> Depenses de personner	45 554 665,62	45 175 555,00	40 303 300,00
Remboursements budgets eau,			
assainissement, Panorama	7 779 340,76	8 366 408,00	7 313 784,76
assamissement, Fanorama	7 779 340,70	8 300 408,00	7 313 764,70
>Impôts, taxes et versements			
assimilés sur rémunérations	900 669 50	050 004 00	960 216 02
assimiles sur remunerations	809 668,59	958 084,00	869 216,93
Autres charges de gestion			
courante	76 517 357,22	81 831 329,00	80 433 049,30
>Subventions	54 405 287,75	58 992 379,00	58 103 460,22
*Subventions de			
fonctionnement aux organismes			
publics	5 250 121,08	5 453 626,00	6 143 833,77
*Versement au budget			
annexe des transports	22 250 292,00	25 040 762,00	25 040 762,00
*Versement au budget			
annexe des déchets	14 983 902,39	14 065 594,00	13 065 594,00
*Subventions de	11 920 972,28	14 422 207 00	12 052 270 45
fonctionnement aux associations	11 320 372,28	14 432 397,00	13 853 270,45
et autres organismes			
>Contribution au SDIS	15 434 582,00	15 697 466,00	15 697 466,00
>Autres charges de gestions			
courantes	6 677 487,47	7 141 484,00	6 632 123,08
	·		

Envoyé en préfecture le 06/07/2018 Reçu en préfecture le 06/07/2018

Affiché le

ID: 076-200023414-20180625-2706-BF

## COMPTE ADMINISTRATIF - BUDGET PRINCIPAL - Exercice 2017

	CA 2016	Budget total 2017	CA 2017
Frais de fonctionnement des			
groupes d'élus	83 723,56	199 000,00	68 848,91
Charges exceptionnelles	382 743,73	4 475 382,69	1 334 581,02
Charges exceptionnelles	302 743,73	4 473 302,03	1 334 361,02
>Autres charges exceptionnelles			
sur opérations de gestion	7 027,85	17 871,00	1 052,41
>Subventions exceptionnelles	·	·	,
(Régie Rouen Normandie			
Création)	267 547,00	1 176 827,49	914 000,00
>Titres annulés (sur exercices			
antérieurs)	35 785,38	106 569,00	81 427,11
>Autres charges exceptionnelles	72 383,50	3 174 115,20	338 101,50
Atténuation de produits	92 135 743,85	99 739 567,00	99 560 441,70
>Attribution de compensation	79 263 812,57	84 074 616,00	84 050 331,00
>Dotation de solidarité	40.500.050.00	4404065400	
communautaire	12 590 370,00	14 313 654,00	14 304 652,00
>Fonds de péréquation des ressources intercommunales et			
	24.077.00	762 254 00	762 254 00
communales >Autres reversements	24 977,00 256 584,28	762 351,00 588 946,00	762 351,00 443 107,70
PAULES TEVELSEITETTS	230 364,26	300 940,00	443 107,70
Provision pour risque et charges		86 349,00	86 349,00
Total des dépenses de			
fonctionnement (hors intérêt			
dette)	263 293 051,81	293 819 801,69	280 055 924,09
uettej	203 293 031,81	293 819 801,09	280 033 324,03
EPARGNE DE GESTION	64 413 088,06	40 045 253,31	58 990 162,89
Intérêt de la dette	5 312 536,28	4 916 700,00	4 880 104,81
EPARGNE BRUTE (hors	3 312 330,20	+ 310 700,00	÷ 555 10 <del>1</del> ,51
,	59 100 551,78	35 128 553,31	54 110 058,08
excedent)		JJ 12 JJJ,J1	
excédent) Remboursement de capital (hors	00 200 00 2,7 0	,	
Remboursement de capital (hors refinancement)	19 784 887,37	11 522 986,00	11 520 299,82

Affiché le

## COMPTE ADMINISTRATIF - BUDGET PRINCIPAL - Exercice 21D::076-200023414-20180625-2706-BF

	CA 2016	Budget 2017	CA 2017	% réalisation budget 2017	% réalisation mandaté et engagé 2017
	SECTION	INVESTISSEMENT REC	CETTES		
Subventions	21 559 518,35	42 998 424,22	15 900 272,34	37%	82%
Recette d'investissement					
diverses	6 081 836,59	7 312 078,55	7 925 070,93	108%	124%
Dotations: FCTVA	9 947 618,21	13 119 850,00	11 061 980,14	84%	84%
Cessions	46 635,00	610 000,00	595 193,00	98%	98%
Total des recettes					
investissement (hors excédent et emprunt)	37 635 608,15	64 040 352,77	35 482 516,41	55%	87%
	SECTION	INVESTISSEMENT DEP	DENICEC		
Frais d'études	3 778 806,47	8 884 053,14	3 792 146,45	43%	80%
Subventions d'équipement					
versées	17 963 563,20	50 128 582,47	13 130 939,54	26%	85%
Acquisitions	38 564 802,28	71 201 974,72	37 109 271,72	52%	81%
Travaux en-cours	34 447 124,27	71 137 445,04	45 006 983,71	63%	87%
Travaux pour compte de tiers	1 142 061,47	2 158 245,28	1 352 549,84	63%	100%
Participations et créances rattachées	1 095 875,00	658 940,00	210 750,00	32%	52%
Avances et concessions	1 640 678,63	4 415 000,00	4 353 755,18	99%	100%
Autres dépenses				_	_
d'investissement	2 231 965,57	450 025,00	293 302,84	65%	78%
Total des dépenses investissement (hors déficit et remboursement du capital)	100 864 876,89	209 034 265,65	105 249 699,28	50%	84%

Affiché le

ID: 076-200023414-20180625-2706-BF

## COMPTE ADMINISTRATIF - BUDGET PRINCIPAL - Exercice 2017

	CA 2016	Budget 2017	CA 2017
Epargne brute (hors excédent)	59 100 551,78	35 128 553,31	54 110 058,08
Excédent de fonctionnement	3 717 125,11	3 015 992,90	3 015 992,90
Epargne Brute avec excédent de			
fonctionnement	62 817 676,89	38 144 546,21	57 126 050,98
Total Recettes Investissement			
hors excédent	37 635 608,15	64 040 352,77	35 482 516,41
Réserve	53 846 126,71	40 240 250,01	40 240 250,01
Recettes Emprunts	61 300 000,00	80 438 204,79	45 000 000,00
Total Recettes Investissement	152 781 734,86	184 718 807,57	120 722 766,42
Dépenses investissement hors			
déficit	100 864 876,89	209 034 265,65	105 249 699,28
Déficit investissement	53 999 506,71	2 306 102,13	2 306 102,13
Apurement du 1069			
Remboursement de capital	19 784 887,37	11 522 986,00	11 520 299,82
Total Dépenses Investissement	174 649 270,97	222 863 353,78	119 076 101,23
Résultat Brut comptable	40 950 140,78	0,00	58 772 716,17
Restes à Réaliser recettes 2017	16 953 783,77		20 431 843,43
Restes à réaliser recettes	10 333 763,77		20 431 643,43
emprunts 2017	8 000 000,00		0,00
emprunts 2017	8 000 000,00		0,00
Restes à Réaliser dépenses 2017	62 887 931,65		70 714 837,05
Résultat net comptable	3 015 992,90		8 489 722,55

Reçu en préfecture le 06/07/2018

Affiché le

**COMPTE ADMINISTRATIF - BUDGET ANNEXE DES TRANSPORTS - Exercice 2017** ID: 076-200023414-20180625-2706-BF

	CA 2016	Budget Total 2017	CA 2017
SECTION FONCTIONNEMENT RECETTES			
Ventes de produits, prestations de			
service	464 123,68	417 000,00	340 551,87
Impôts et taxes	95 921 558,89	97 800 000,00	98 133 504,06
> Versement transport	95 921 558,89	96 930 000,00	97 263 504,06
> Compensation Etat	0,00	870 000,00	870 000,00
Dotations et participations	25 580 195,94	28 350 534,00	28 350 665,94
>Dotation Générale de Décentralisation	2 655 771,94	2 655 772,00	2 655 771,94
>Participation du budget principal	22 250 292,00	25 040 762,00	25 040 762,00
>Autres subventions	674 132,00	654 000,00	654 132,00
Autros produits do gostion souranto	3 001 067,64	335 701,00	2 631 700,42
Autres produits de gestion courante > Régularisation CFE	2 643 411,00	0,00	1 968 842,27
>Autres	357 656,64	335 701,00	662 858,15
PAutres	337 030,04	333 701,00	002 030,13
Atténuation de charges	1 059,84		2 106,98
	·		
Produits exceptionnels	57 426,15	21 000,00	298 655,37
Total des recettes de fonctionnement SECTION FONCTIONNEMENT DEPENSES	125 025 432,14	126 924 235,00	129 757 184,64
Charges à caractère général	12 596 114,92	12 670 795,00	11 803 786,45
> Achats	289 984,00		266 366,61
>Autres charges externes	11 007 017,92	10 923 089,84	10 173 705,88
*Prestations de service	7 237 139,64	6 894 008,72	6 365 353,01
*Entretien et réparations	1 950 427,71	1 987 407,00	1 937 657,52
*Services extérieurs	545 622,65		562 204,08
*Autres services extérieurs	1 273 827,92	1 379 653,00	1 308 491,27
Impôts, taxes et versements assimilés	1 299 113,00	1 405 605,16	1 363 713,96
Charges de personnel	2 546 510	2 587 638	2 424 226
	2010020		
Autres charges de gestion courante	84 064 578,88	88 609 869,00	87 526 607,49
>Perte sur créances irrécouvrables	0,00	500,00	13,60
>Subventions de fonctionnement aux			
associations et autres organismes	82 432 164,00	87 120 497,20	86 048 448,64
*Contribution CFE	76 286 999,83	80 034 081,20	78 987 634,45
*Subvention des TAE	5 643 000,00		6 124 000,00
*Autres subventions	502 164,17	962 416,00	936 814,19
>Autres subventions >Autres charges de gestion courante	1 632 414,88		1 478 145,25
*Frais généraux	1 074 275,00		950 469,00
*Autres charges	558 139,88		527 676,25
Charges exceptionnelles	191 877,00	101 000,00	13 310,71

Reçu en préfecture le 06/07/2018

8 453 062,72

COMPTE ADMINISTRATIF - BUDGET ANNEXE DES TRANSPORTS - Exercice 2017 Affiché le

ID: 076-200023414-20180625-2706-BF

	CA 2016	Budget Total 2017	CA 2017
Atténuation de produits	404 640,52	490 000,00	296 128,22
>Remboursement versement transport	404 640,52	490 000,00	296 128,22
Total des dépenses de fonctionnement (hors intérêt dette)	99 803 721,51	104 459 302,00	102 064 058,94
	,,	, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	
EPARGNE DE GESTION	25 221 710,63	22 464 933,00	27 693 125,70
Intérêt de la dette	5 358 240,98	5 080 000,00	4 867 874,46
EPARGNE BRUTE (hors excédent)	19 863 469,65	17 384 933,00	22 825 251,24
Remboursement de capital (hors			
refinancement)	14 044 157,95	14 505 000,00	14 372 188,52

5 819 311,70

2 879 933,00

**EPARGNE NETTE** 

ID: 076-200023414-20180625-2706-BF

Reçu en préfecture le 06/07/2018

Affiché le 2017

SLOW

#### COMPTE ADMINISTRATIF - BUDGET ANNEXE DES TRANSPORTS -

% réalisation % réalisation CA 2016 **Budget Total 2017 CA 2017** mandaté et budget 2017 engagé 2017 **SECTION INVESTISSEMENT RECETTES** Subventions 2 547 821,66 5 724 080,00 362 260,02 6% 45% Recettes d'investissement diverses 2 468,67 0,00 393 295,65 Avance SOMETRAR 3 811 000,00 4 421 000,00 4 421 000,00 100% 100% Dotations: FCTVA / TVA 1 726 285,08 6 598 255,00 3 019 674,84 46% 46% 96 000,00 320 000,00 87 192,30 27% 27% Cessions Total des recettes investissement (hors excédent et emprunt) 17 063 335,00 49% 62% 8 183 575,41 8 283 422,81 **SECTION INVESTISSEMENT DEPENSES** Frais d'études 280 795,07 744 525,32 391 845,35 53% 95% Acquisitions 6 463 657,93 19 479 756,01 10 472 594,58 54% 90% Travaux en-cours 5 027 780,88 14 231 438,98 9 461 446,40 66% 91% Participations (AFL) 0,00 1 423 300,00 474 500,00 33% 100% Total des dépenses investissement (hors déficit et remboursement du 58% capital) 11 772 233,88 35 879 020,31 20 800 386,33 91%

Reçu en préfecture le 06/07/2018

Affiché le

SLOW

#### COMPTE ADMINISTRATIF - BUDGET ANNEXE DES TRANSPORTS - Exercice 2017

ID: 076-200023414-20180625-2706-BF

	CA 2016	Budget Total 2017	CA 2017
Epargne brute (hors excédent)	19 863 469,65	17 384 933,00	22 825 251,24
Excédent de fonctionnement	0,00	0,00	0,00
Epargne Brute avec excédent de			
fonctionnement	19 863 469,65	17 384 933,00	22 825 251,24
Total Recettes Investissement hors			
excédent	8 183 575,41	17 063 335,00	8 283 422,81
Excédent fonctionnement et			
Investissement	20 691 786,43	14 671 274,40	14 671 274,40
Recettes Emprunts		18 750 107,57	
Total Recettes Investissement	28 875 361,84	50 484 716,97	22 954 697,21
Dépenses investissement hors déficit	11 772 233,88	35 879 020,31	20 800 386,33
Déficit investissement	25 088 764,35	17 165 629,66	17 165 629,66
Remboursement de capital	14 372 188,52	14 825 000,00	14 807 154,81
Total Dépenses Investissement	51 233 186,75	67 869 649,97	52 773 170,80
Résultat brut comptable	-2 494 355,26	0,00	-6 993 222,35
Restes à Réaliser recettes 2017	839 300,00		2 213 893,72
Restes à réaliser recettes emprunts 2017			15 000 000,00
Restes à Réaliser dépenses 2017	8 165 220,31		11 793 829,92
Résultat net comptable	-9 820 275,57	0,00	-1 573 158,55

## COMPTE ADMISTRATIF- BUDGET ANNEXE DES DECHETS MENAGERS - Exercice 2017

	CA 2016	Budget total 2017	CA 2017
	ICTIONNEMENT - RI	ECETTES	
Ventes de produits, prestations de			
service	4 487 524,06	2 994 000,00	3 804 501,03
>Reversements du SMEDAR	1 529 229,02	590 000,00	951 194,13
>Redevance spéciale	2 824 522,92	2 300 000,00	2 674 079,23
>Autres	133 772,12	104 000,00	179 227,67
Impôts et taxes	42 571 651,00	43 412 170,00	43 598 601,00
> TEOM	42 458 450,00	43 410 370,00	43 563 186,00
> Autres	113 201,00	1 800,00	35 415,00
Detetions at monticipations	15 422 204 10	14 (31 704 00	14 572 205 20
<b>Dotations et participations</b> >Participation du budget principal	<b>15 423 204,10</b> 14 983 902,39	<b>14 631 794,00</b> 14 065 594,00	<b>14 572 395,20</b> 14 065 594,00
>Autres	439 301,71	566 200,00	506 801,20
ZAUTES	433 301,71	300 200,00	300 001,20
Autres produits de gestion courante	204 471,87	217 599,00	263 737,58
Atténuation de charges	75 558,49	0,00	68 966,35
Produits financiers	2 649,60		2 649,60
Produits exceptionnels	17 845,12	12 500,00	71 361,98
Total des recettes de fonctionnement	62 782 904,24	61 268 063,00	62 382 212,74
CA 2016 - PART EXCEPTIONNELLE POUR ECO MOBILIER : 934	•		,
SECTION DE FO	NCTIONNEMENT - I	DEPENSES	
Charges à caractère général	41 581 822,51	43 106 563,00	42 345 688,63
> Achats	1 727 522 62	1 956 754,27	1 602 524 22
*Energie, eau	1 737 532,63 96 872,84	168 141,38	1 693 524,33 118 071,13
*Fournitures et matériel	1 640 659,79	1 788 612,89	1 575 453,20
>Autres charges externes	39 831 619,24	41 064 439,40	40 571 419,50
*Prestations de service	38 517 718,11	39 166 292,18	39 057 606,58
*Entretien et réparations	476 876,18	549 975,51	461 722,13
*Services extérieurs	577 522,89	777 471,45	676 851,09
*Autres services extérieurs	259 502,06	570 700,26	375 239,70
>Impôts, taxes et versements assimilés			
(hors personnel)	12 670,64	85 369,33	80 744,80
	40.000.000.00	40 700 000 00	
Charges de personnel	12 220 688,08	12 788 862,00	12 239 145,15
Autres charges de gestion courante	1 513 442,72	1 437 698,00	1 425 031,55
>Frais généraux	1 482 242,07	1 359 268,00	1 359 268,00
>Autres charges de gestion courante	31 200,65	78 430,00	65 763,55
Charges exceptionnelles	1 914,23	95 568,00	47 072,76
Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de			
fonctionnement (hors intérêt dette)	55 317 867,54	57 428 691,00	56 056 938,09
EPARGNE DE GESTION	7 465 036,70	3 839 372,00	6 325 274,65
Intérêt de la dette		4 792,00	4 709,88
interes de la deste	6 472,54		
EPARGNE BRUTE (hors excédent)	6 472,54 <b>7 458 564,16</b>	3 834 580,00	6 320 564,77
			6 320 564,77
EPARGNE BRUTE (hors excédent)			<b>6 320 564,77</b> 34 925,88

Reçu en préfecture le 06/07/2018

Affiché le

9 665 591,77

SLOW

88%

55%

## COMPTE ADMISTRATIF- BUDGET ANNEXE DES DECHETS MENAGERS - LD: 076-200023414-20180625-2706-BF

	CA 2016	Budget Total 2017	CA 2017	% réalisation budget 2017	% réalisation mandaté et engagé 2017
	SECTION INVES	TISSEMENT RECET	TES		
Subventions	734 935,47	2 903 878,50	2 535 638,36	87%	91%
Recettes d'investissement diverses	128,64	0,00	0,00		
Dotations: FCTVA / TVA	826 938,58	1 082 140,00	1 082 127,73	100%	100%
Cessions	1 100,00	20 000,00	775,00	4%	4%
Total des recettes investissement					
(hors excédent et emprunt)	1 563 103	4 006 019	3 618 541	90%	93%
	SECTION INVES	TISSEMENT DEPEN	ISES		
Frais d'études	31 023,61	28 400,00	10 558,99	37%	96%
Acquisitions	6 510 986,20	12 555 197,38	7 157 368,56	57%	85%
Travaux en-cours	481 130,18	5 010 189,96	2 497 664,22	50%	96%
Subventions d'équipement versées	0,00	5 000,00	0,00	0%	0%
Reversemenent FCTVA	0,00	2 000,00	0,00	0%	0%
Total des dépenses investissement (hors déficit et remboursement du					

7 023 139,99 17 600 787,34

capital)

Affiché le

ID: 076-200023414-20180625-2706-BF

SLOW

## COMPTE ADMISTRATIF- BUDGET ANNEXE DES DECHETS MENAGERS - Exercice 2017

	CA 2016	Budget Total 2017	CA 2017
Epargne brute (hors excédent)	7 458 564,16	3 834 580,00	6 320 564,77
Excédent de fonctionnement	1 836 641,86	3 307 761,14	3 307 761,14
Epargne Brute avec excédent de			
fonctionnement	9 295 206,02	7 142 341,14	9 628 325,91
Total Recettes Investissement hors			
excédent	1 563 102,69	4 006 018,50	3 618 541,09
Excédent Investissement et réserve	3 585 868,57	4 068 275,84	4 068 275,84
Recettes Emprunts	0,00	2 421 351,86	0,00
Total Recettes Investissement	5 148 971,26	10 495 646,20	7 686 816,93
Dépenses investissement hors déficit Déficit investissement	7 023 139,99 0,00	17 600 787,34	9 665 591,77
Remboursement de capital	45 000,31	37 200,00	34 925,88
Total Dépenses Investissement	7 068 140,30	17 637 987,34	9 700 517,65
Résultat brut comptable	7 376 036,98	0,00	7 614 625,19
Restes à Réaliser recettes 2017	1 388 301,50		101 742,50
Restes à réaliser recettes emprunts 2017			
Restes à Réaliser dépenses 2017	5 456 577,34		5 763 431,66
Résultat net comptable	3 307 761,14	0,00	1 952 936,03

Reçu en préfecture le 06/07/2018

Affiché le

## COMPTE ADMINISTRATIF - BUDGET ANNEXE ZONES D'ACTIVITES ECONOMIQUES - Ex eld: 076-200023414-20180625-2706-BF

2017

	CA 2016	Budget Total 2017	CA 2017
SECTION FON	CTIONNEMENT - R	ECETTES	
Subvention du budget principal	0	2 889 051,20	0
Total des recettes de			
fonctionnement	0	2 889 051,20	0
DEDENICES			
Dépenses de fonctionnement	0	0	0
Total des dépenses de			
fonctionnement (hors intérêt			
dette)	0	0	0
EPARGNE DE GESTION	0	2 889 051,20	0
Intérêt de la dette			
EPARGNE BRUTE (hors excédent)	0	2 889 051,20	0
Remboursement de capital (hors refinancement)			
EPARGNE NETTE	0	2 889 051,20	0

	CA 2016	Budget Total 2017	CA 2017	% Réalisation Budget 2017	% réalisation mandaté et engagé 2017
	SECTION INVEST	ISSEMENT RECET	TES		
Cessions	352 974,97	40 997,00	0,00	0%	0%
Subventions et participations	108 968,47	0,00	0,00		
Produits exceptionnels	1 269 228,93	0,00	0,00		
Total des recettes investissement (hors excédent et emprunt)	1 731 172,37	40 997,00	0,00	0%	0%
	SECTION INVEST	ISSEMENT DEPEN	ISES		
Acquisitions	1 860,35	40 997,00	932,00	2,27%	2,27%
Total des dépenses investissement					
(hors déficit et remboursement du					
capital)	1 860,35	40 997,00	932,00	2,27%	2,27%

Affiché le

SLOV

# COMPTE ADMINISTRATIF - BUDGET ANNEXE ZONES D'ACTIVITES ECONOMIQUES - Ex ID: 076-200023414-20180625-2706-BF

	CA 2016	Budget Total 2017	CA 2017
Epargne brute (hors excédent)	0,00	2 889 051,20	0,00
Excédent de fonctionnement	0,00		
Epargne Brute avec excédent de			
fonctionnement	0,00	2 889 051,20	0,00
Total Recettes Investissement hors			
excédent	1 731 172,37	40 997,00	0,00
Excédent fonctionnement et			
Investissement			
Recettes Emprunts			
Total Recettes Investissement	1 731 172,37	40 997,00	0,00
Dépenses investissement hors déficit Déficit investissement Remboursement de capital	1 860,35 4 618 363,22	40 997,00 2 889 051,20	932,00 2 889 051,20
Total Dépenses Investissement	4 620 223,57	2 930 048,20	2 889 983,20
	-		
Résultat brut comptable	-2 889 051,20	0,00	-2 889 983,20
Restes à Réaliser recettes 2017	0,00	0,00	0,00
Restes à Réaliser dépenses 2017	0,00	0,00	0,00
Résultat net comptable	-2 889 051,20	0,00	-2 889 983,20

Affiché le

ID: 076-200023414-20180625-2706-BF

## COMPTE ADMINISTRATION- BUDGET DE L'EAU - Exercice 2017

	CA 2016	Budget total 2017	CA 2017
SECTION DE FONC	TIONNEMENT RECE	TTES	
Ventes de produits, prestations de service	75 288 789,86	77 248 656,00	72 652 705,71
>Eau	26 691 858,61	30 278 000,00	28 759 218,45
*Ventes d'eau aux abonnés	26 519 809,11	30 095 000,00	28 526 090,95
*Autres ventes d'eau	172 049,50	183 000,00	233 127,50
>Taxes et redevances	14 021 735,09	12 295 200,00	12 145 876,34
*Redevance prélèvement	2 491 112,20	2 526 500,00	2 605 570,74
*Redevance pour pollution d'origine			
domestique	9 319 021,03	9 400 000,00	9 014 380,04
*Autres taxes et redevances	2 211 601,86	368 700,00	525 925,56
>Travaux	669 003,62	700 000,00	717 223,92
>Prestations de service	26 773 347,62	26 310 000,00	23 912 062,82
*Redevance d'assainissement collectif	19 775 139,07	19 590 000,00	17 827 402,51
*Redevance pour modernisation des réseaux	·		•
de collecte	6 658 640,29	6 460 000,00	5 828 396,74
*Autres prestations de service	339 568,26	260 000,00	256 263,57
>Produits des activités annexes	7 132 844,92	7 665 456,00	7 118 324,18
*Locations diverses	6 373 409,84	6 909 600,00	6 298 235,67
*Autres produits des activités annexes	759 435,08	755 856,00	820 088,51
reacted products designated annuales	733 133,00	733 030,00	020 000,31
Subventions d'exploitation	229 192,00	0,00	0,00
Autres produits de gestion courante	698 281,51	81 898,00	94 507,84
Atténuation de charges	154 729,17	42 480,00	109 401,76
Produits exceptionnels	677 685,85	562 100,00	720 794,02
>Reprise sur amortissement	522 241,82	535 600,00	532 088,25
>Autres	155 444,03	26 500,00	188 705,77
Total des recettes de fonctionnement	77 048 678,39	77 935 134,00	73 577 409,33
SECTION FONCTI	ONNEMENT - DEPEN	ISES	
Charges à caractère général	38 034 909,50	39 782 610,00	35 920 900,49
>Achats	2 399 078,74	3 621 236,00	3 138 691,27
*Energie, eau	925 044,71	1 864 208,00	1 714 366,10
*Achats d'eau	467 001,42	437 600,00	380 161,41
*Fournitures et matériel	1 007 032,61	1 319 428,00	1 044 163,76
>Autres charges externes	6 829 074,32	7 522 495,00	6 542 610,40
*Entretien et réparations	1 103 238,98	1 299 297,00	1 034 577,53
*Services extérieurs	4 960 333,20	5 323 122,00	4 792 499,50
*Autres services extérieurs	765 502,14	900 076,00	715 533,37
>Impôts, taxes et versements assimilés (hors	,	,	,
personnel)	28 806 756,44	28 638 879,00	26 239 598,82
*Redevances versées aux agences			,-
(prélèvement et modernisation)	8 958 628,57	8 910 000,00	8 278 395,76
*Redevance assainissement collectif reversée	5 5 5 5 5 5 5 5	002000,00	
au budget assainissement	19 775 139,07	19 590 000,00	17 827 402,51
*Autres taxes	72 988,80	138 879,00	133 800,55
	, 2 300,00	230 07 3,00	100 000,00
Charges de personnel	10 083 168,25	11 084 910,00	10 377 057,13
>Remboursement au budget principal des			,
charges de personnel	3 693 889,39	4 001 489,00	3 616 673,97
>Charges de personnel	6 389 278,86	7 083 421,00	6 760 383,16
One as hensenne.	2 230 27 3,000		1 1 10 000,10
Atténuation de produits >Reversement aux agences de l'eau - redevance	9 499 677,59	9 400 000,00	9 399 471,07
pollution	0.400.677.50	0.400.000.00	0 200 474 07
ροπαιίοπ	9 499 677,59	9 400 000,00	9 399 471,07

Affiché le

ID: 076-200023414-20180625-2706-BF

## COMPTE ADMINISTRATION- BUDGET DE L'EAU - Exercice 2017

CA 2016	Budget total 2017	CA 2017
1 604 686,28	1 839 991,00	1 798 415,75
1 081 973,00	1 141 391,00	1 141 391,00
522 713,28	698 600,00	657 024,75
2 257 528,60	2 684 800,00	2 311 957,05
400 000,00	1 050 000,00	1 050 000,00
0,00	0,00	0,00
61 879 970,22	65 842 311,00	60 857 801,49
15 168 708,17	12 092 823,00	12 719 607,84
87 755,91	258 600,00	85 970,24
15 080 952,26	11 834 223,00	12 633 637,60
2 524 795,38	2 799 999,98	2 762 673,45 <b>9 870 964,15</b>
	1 081 973,00 522 713,28 2 257 528,60 400 000,00 0,00 61 879 970,22 15 168 708,17 87 755,91 15 080 952,26	1 604 686,28 1 839 991,00 1 081 973,00 1 141 391,00 522 713,28 698 600,00  2 257 528,60 2 684 800,00  400 000,00 1 050 000,00  61 879 970,22 65 842 311,00  15 168 708,17 12 092 823,00 87 755,91 258 600,00 15 080 952,26 11 834 223,00 2 524 795,38 2 799 999,98

Affiché le

SLOW

## COMPTE ADMINISTRATION- BUDGET DE L'EAU - Exercice 2 DID: 076-200023414-20180625-2706-BF

	CA 2016	Budget Total 2017	CA 2017	% Réalisation Budget 2017	% réalisation mandaté et engagé 2017
	SECTION INVESTISSI	MENT RECETTES			
Subventions	894 846,94	1 958 601,00	1 646 179,70	84%	99%
Recettes d'investissement diverses	5 269,67	0,00	0,00		
Cessions	8 950,00	0,00	3 052,00		
Total des recettes investissement (hors					
excédent et emprunt)	909 066,61	1 958 601,00	1 649 231,70	84%	99%
	SECTION INVESTISSE	MENT DEPENSES			
Frais d'études	169 187,13	668 329,78	207 732,12	31%	58%
Acquisitions	1 884 030,46	3 300 628,17	1 579 945,79	48%	92%
Travaux en-cours	12 751 722,33	25 587 318,16	17 820 300,80	70%	97%
Remboursement avance du budget principal	400 000,00	400 000,00	400 000,00	100%	100%
Acquisition financière	81 500,00	164 000,00	82 037,05	50%	100%
Autres dépenses d'investissements		34 731,00	32 094,19	92%	100%
Total des dépenses investissement (hors déficit et remboursement du capital)	15 286 439,92	30 155 007,11	20 122 109,95	67%	96%

ID: 076-200023414-20180625-2706-BF

Reçu en préfecture le 06/07/2018

Affiché le

SLO

## COMPTE ADMINISTRATION- BUDGET DE L'EAU - Exercice 2017

	CA 2016	Budget Total 2017	CA 2017
Epargne brute (hors excédent)	15 080 952,26	11 834 223,00	12 633 637,60
Excédent de fonctionnement			
Epargne Brute avec excédent de			
fonctionnement	15 080 952,26	11 834 223,00	12 633 637,60
Total Recettes Investissement hors excédent	909 066,61	1 958 601,00	1 649 231,70
Réserves	9 420 182,72	9 547 718,88	9 547 718,88
Recettes Emprunts	0,00	17 044 825,61	15 000 000,00
Recettes Emprunts AESN	160 800,00	1 035 600,00	1 232 669,00
Total Recettes Investissement	10 490 049,33	29 586 745,49	27 429 619,58
Dépenses investissement hors déficit	15 286 439,92	30 155 007,11	20 122 109,95
Déficit investissement	6 678 008,79	8 465 961,38	8 465 961,38
Remboursement de capital	2 524 795,38	2 799 999,98	2 762 673,45
Total Dépenses Investissement	24 489 244,09	41 420 968,47	31 350 744,78
Résultat brut comptable	1 081 757,50	0,02	8 712 512,40
Restes à Réaliser recettes 2017	266 170,00		298 765,00
Restes à réaliser recettes emprunts 2017			
Restes à Réaliser dépenses 2017	9 146 976,11		8 777 535,41
Résultat net comptable	-7 799 048,61		233 741,99

Affiché le

ID: 076-200023414-20180625-2706-BF

## COMPTE ADMINISTRATIF - BUDGET DE L'ASSAINISSEMENT- Exercice 2017

	CA 2016	Budget total 2017	CA 2017	
SECTION DE FONCTIONNENT - RECETTES				
Ventes de produits, prestations de service	38 503 257,09	39 785 503,00	39 928 553,84	
>Autres taxes et redevances	0,00	4 000,00	0,00	
>Travaux	1 980 994,23	1 558 000,00	3 338 497,01	
*Travaux branchement	22 044,44	158 000,00	167 209,61	
*	1 050 040 70	4 400 000 00	2 474 207 40	
*Participation de raccordement aux égouts	1 958 949,79	1 400 000,00	3 171 287,40	
>Prestations de service *Redevance d'assainissement collectif	36 206 293,63	37 979 106,00	36 344 957,29	
*Redevance of assamssement confection  *Redevance pour modernisation des réseaux	25 397 581,14	26 795 000,00	25 797 655,04	
de collecte	6 600 462,69	6 460 000,00	6 100 546,54	
*Redevance d'assainissement non collectif	30 411,80	162 600,00	99 730,00	
*Contribution du budget principal à	30 111,00	102 000,00	33 7 30,00	
l'évacuation des eaux pluviales	3 952 431,00	3 952 431,00	3 952 431,00	
*Autres prestations de service	225 407,00	609 075,00	394 594,71	
>Produits des activités annexes	315 969,23	244 397,00	245 099,54	
Subventions d'exploitation	2 937 050,24	2 870 720,00	2 270 961,48	
>Primes d'épuration	2 625 968,24	2 771 000,00	2 198 814,48	
>Autres subventions d'exploitation	331 082,00	99 720,00	72 147,00	
Autres produits de gestion courante	196 416,07	237 930,00	372 328,97	
Atténuation de charges	33 004,60	26 230,00	33 303,21	
Produits exceptionnels	420 209,51	341 200,00	436 983,35	
> Reprise sur amortissement	407 290,37	330 000,00	424 096,19	
>Autres	12 919,14	11 200,00	12 887,16	
Total des recettes de fonctionnement	42 089 937,51	43 261 583,00	43 042 130,85	
SECTION DE FONCT				
Charges à caractère général	13 063 209,86	15 083 786,00	14 649 375,40	
>Achats	1 449 319,20	2 148 981,15	2 003 833,83	
*Energie, eau	871 919,57	1 568 705,00	1 497 953,62	
*Fournitures et matériel	577 399,63	580 276,15	505 880,21	
>Autres charges externes	11 165 933,86	12 364 120,55	12 076 046,29	
*Entretien et réparations	4 867 479,76	5 373 170,32	5 252 469,53	
*Services extérieurs	5 707 147,24	6 266 534,90	6 179 289,45	
*Autres services extérieurs >Impôts, taxes et versements assimilés (hors	591 306,86	724 415,33	644 287,31	
personnel)	447 956,80	570 684,30	569 495,28	
Charges de norses e	6 027 022 04	7 400 242 00	6 347 004 03	
Charges de personnel >Remboursement au budget principal des	6 027 023,04	7 106 312,00	6 247 864,02	
charges de personnel	3 516 084,88	4 107 732,00	3 381 072,39	
>Charges de personnel	2 510 938,16	2 998 580,00	2 866 791,63	
3 p		_ = = = = = = = = = = = = = = = = = = =		
Atténuation de produits	6 499 999,86	6 460 000,00	6 459 951,54	
>Reversement redevance modernisation	6 499 999,86	6 460 000,00	6 459 951,54	
Autres charges de gestion courante	1 310 992,37	1 172 170,00	1 138 690,48	
Autres charges de gestion courante >Frais généraux >Autres charges de gestion courante	<b>1 310 992,37</b> 675 035,00 635 957,37	<b>1 172 170,00</b> 602 970,00 569 200,00	<b>1 138 690,48</b> 602 970,00 535 720,48	

Affiché le

ID: 076-200023414-20180625-2706-BF

## COMPTE ADMINISTRATIF - BUDGET DE L'ASSAINISSEMENT- Exercice 2017

	CA 2016	Budget total 2017	CA 2017
Charges exceptionnelles	1 968 101,69	3 368 400,00	3 177 093,72
>Autres charges exceptionnelles sur opérations			
de gestion	0,00	500,00	87,91
>Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 198 799,91	1 573 000,00	1 441 840,58
>Remboursements d'avoirs	421 322,72	429 845,00	370 320,90
>Autres charges exceptionnelles	347 979,06	1 365 055,00	1 364 844,33
Dotations aux dépréciations pour créances			
irrécouvrables	250 000,00	600 000,00	600 000,00
Total des dépenses de fonctionnement			
(hors intérêt dette)	29 119 326,82	33 790 668,00	32 272 975,16
EPARGNE DE GESTION	12 970 610,69	9 470 915,00	10 769 155,69
Intérêt de la dette	271 150,86	449 800,00	258 308,56
EPARGNE BRUTE (hors excédent)	12 699 459,83	9 021 115,00	10 510 847,13
Remboursement de capital (hors refinancement)	2 675 406,02	2 826 000,00	2 838 143,95
EPARGNE NETTE	10 024 053,81	6 195 115,00	7 672 703,18

Affiché le

## COMPTE ADMINISTRATIF - BUDGET DE L'ASSAINISSEMENT- Exe

	CA 2016	Budget Total 2017	CA 2017	% Réalisation Budget 2017	% réalisation mandaté et engagé 2017
S	ECTION INVESTISS	SEMENT RECETTES			
Subventions	2 219 670,84	9 304 172,34	2 200 442,52	24%	80%
Recettes d'investissement diverses	1 771,89	0,00	0,00		
Cessions	5 200,00	291 290,00	260 472,00	89%	89%
Total des recettes investissement (hors					
excédent et emprunt)	2 226 642,73	9 595 462,34	2 460 914,52	26%	80%
S	ECTION INVESTISS	EMENT DEPENSES			
Frais d'études	93 043,88	460 914,53	76 276,33	17%	32%
Acquisitions	5 813 912,85	5 521 504,08	4 030 657,81	73%	91%
Travaux en-cours	9 431 575,29	35 511 917,20	19 558 155,98	55%	80%
Autres dépenses d'investissement	45 200,00	90 200,00	45 100,00	50%	100%
Total des dépenses investissement (hors déficit et remboursement du capital)	15 383 732,02	41 584 535,81	23 710 190,12	57%	81%

Affiché le

ID: 076-200023414-20180625-2706-BF

## COMPTE ADMINISTRATIF - BUDGET DE L'ASSAINISSEMENT- Exercice 2017

	CA 2016	Budget total 2017	CA 2017
Epargne brute (hors excédent)	12 699 459,83	9 021 115,00	10 510 847,13
Excédent de fonctionnement	3 212 853,43	7 925 235,14	7 925 235,14
Epargne Brute avec excédent de			
fonctionnement	15 912 313,26	16 946 350,14	18 436 082,27
Total Recettes Investissement hors excédent	2 226 642,73	9 595 462,34	2 460 914,52
Excédent Investissement	16 496 794,19	11 853 211,00	11 853 211,00
Recettes Emprunts	0,00	2 643 696,33	0,00
Recettes Emprunts AESN	3 201 834,00	3 371 816,00	492 052,00
Total Recettes Investissement	21 925 270,92	27 464 185,67	14 806 177,52
Dépenses investissement hors déficit	15 383 732,02	41 584 535,81	23 710 190,12
Déficit investissement			
Remboursement de capital	2 675 406,02	2 826 000,00	2 838 143,95
Total Dépenses Investissement	18 059 138,04	44 410 535,81	26 548 334,07
Résultat brut comptable	19 778 446,14	0,00	6 693 925,72
Restes à Réaliser recettes 2017	5 668 362,34		8 108 588,75
Restes à réaliser recettes emprunts 2017			
Restes à Réaliser dépenses 2017	9 185 754,81		10 100 977,59
Résultat net comptable	16 261 053,67		4 701 536,88

## COMPTE ADMINISTRATIF- REGIE ROUEN NORMANDIE CREATION - Exercice 201 ID: 076-200023414-20180625-2706-BF

2,16 €
),00 €
),63 €
1,34 €
20.5
5,29 €
3,73€
,,,,, €
5,52 €
251,09
51,48
159,29
192,19
509,61
514,55
317,38
177,68
. 7 7,00
90,00
,50,00
)42,31
•
746,39
.05,00
641,39
717,33
757,12
79,40
79,40
79,40
79,40

ID: 076-200023414-20180625-2706-BF

Reçu en préfecture le 06/07/2018

Affiché le

SLOW

## COMPTE ADMINISTRATIF- REGIE ROUEN NORMANDIE CREATION - Exercice 2017

	CA 2016	Budget Total 2017	CA 2017	% Réalisation Budget 2017	% réalisation mandaté et engagé 2017
	SECTION INVE	STISSEMENT RECE	TTES		
Recettes d'investissement diverses	311,85	0	0	0	0
Total des recettes investissement	211 05	0	0	0	0
(hors excédent et emprunt)	311,85	0 STISSEMENT DEPE		0	U
Frais d'études	7 081,24			44%	65%
Acquisitions	55 116,92	310 615,61	180 666,69	58%	67%
Travaux en-cours	125 578,40	156 700,49	100 884,17	64%	69%
Total des dépenses investissement (hors déficit et remboursement du capital)	187 776,56	483 156,10	288 442,36	60%	67%

	CA 2016	Budget Total 2017	CA 2017
Epargne brute (hors excédent)	-290 525,90	340 423,49	322 679,40
Excédent de fonctionnement	536 940,87	74 046,51	74 046,51
Epargne Brute avec excédent de			
fonctionnement	246 414,97	414 470,00	396 725,91
Total Recettes Investissement hors			
excédent	311,85	0,00	0,00
Réserve	134 426,07	94 198,12	94 198,12
Recettes Emprunts		0,00	0,00
Total Recettes Investissement	134 737,92	94 198,12	94 198,12
Dépenses investissement hors déficit	187 776,56	483 156,10	288 442,36
Déficit investissement	50 643,72	25 512,02	25 512,02
Remboursement de capital		0,00	0,00
Total Dépenses Investissement	238 420,28	508 668,12	313 954,38
Résultat brut comptable	142 732,61	0,00	176 969,65
Restes à Réaliser recettes 2017			
Restes à Réaliser dépenses 2017	68 686,10		36 555,90
Résultat net comptable	74 046,51		140 413,75

Gérer la Cité

Jean-Christophe BERGE

 $T\'{e}l.~01~55~34~40~13~I~Fax~01~40~41~00~95$ 

Mail: <a href="mailto:jcberge@fcl.fr">jcberge@fcl.fr</a>

**Marion KEIGERLIN** 

Tél. 01 55 34 40 02 I Fax 01 40 41 00 95

 $Mail: \underline{mkeigerlin@fcl.fr}$ 

Envoyé en préfecture le 06/07/2018 Reçu en préfecture le 06/07/2018

Affiché le

ID: 076-200023414-20180625-2706-BF



# Métropole Rouen Normandie

/ Rapport financier 2017

Mars 2018 - Document de travail



87 rue St-Lazare I 75009 Paris

Tél. 01 55 34 40 00 l Fax 01 40 41 00 95

Mail: fcl@fcl.fr

www.fcl.fr



ID: 076-200023414-20180625-2706-BF





## **SOMMAIRE**

I.	L'ANNEE 2017 EN SYNTHESE	3
II.	ELEMENTS DE CONTEXTE : LES METROPOLES ISSUES DE LA LOI MAPTA	<b>M</b> 4
III.	METHODOLOGIE EMPLOYEE ET PRINCIPAUX PRINCIPES D'ANALYSE	5
a.	Période et périmètre de consolidation	5
b.	Les retraitements effectués	
C.	Les panels de comparaison	6
IV.	LA SITUATION FINANCIERE DE LA MRN EN 2017	7
IV.1)	EVOLUTION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	7
a.	Une légère diminution de l'épargne brute	7
IV.2)	DES RECETTES EN HAUSSE, TIREES PAR LE DYNAMISME DE LA FISCALITE	8
a.	Le dynamisme des recettes fiscales	9
b.	Dotations et participations (115.2 M€, +0.4%)	14
C.	Des produits des services portés par les budgets eau, assainissement et le budget principal (92.9 M€, -0.3%)	18
d. Ie bu	Autres recettes (18.5 M€, +14.5 %): hausse des produits sur le budget transport et des recettes exceptionnellidget principal	
IV.3)	Une progression des depenses reelles de fonctionnement en 2017	19
a.	Charges à caractère général (138,7 M€, +1.3%) : une hausse concentrée sur le budget principal	20
b.	Frais de personnel (81.6 M€, +4.5%)	21
C.	Progression des charges de gestion courante (125.3 M€, +4.9%)	22
d.	Ajustement mécanique des attributions de compensation versées aux communes (84.05 M€, +6%)	22
e.	Poursuite de la montée en puissance du dispositif de solidarité communautaires (DSC à 14.3 M€, +6.0%)	
f.	Diminution des frais financiers (10.1 M€, -8.5%)	23
IV.4)	EVOLUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	24
IV.4-1)	Des dépenses d'investissement de près de 180 M€	
IV.4-2)	Les principales opérations d'équipement de l'année	
IV.4-3)	Mode de financement des investissements	26
IV.4-4)	Evolution de la dette et des ratios d'endettement	
a.	Une dette consolidée de 382.3 M€ (hors PPP) au 31 décembre 2017	
b.	Un coût moyen de la dette relativement peu élevé	
C.	Des ratios d'endettement qui demeurent satisfaisants	29

Affiché le

SLOW



ID: 076-200023414-20180625-2706-BF

## I. L'ANNEE 2017 EN SYNTHESE

L'année 2017 est marquée par un effort d'investissement particulièrement soutenu avec 179,4 M€ de dépenses d'investissement hors dette, contre 150,1 M€ en 2016.

Cet effort d'investissement a été pour partie autofinancé (74,3 M€ d'autofinancement net) et pour partie financé par une reprise modérée du recours à l'emprunt.

La mobilisation d'emprunts nouveaux a été supérieure aux remboursements, d'où une progression de la dette : l'encours passe ainsi de 352 M€ à 382 M€, hors prise en compte des engagements au titre du contrat de partenariat éclairage public, du fait de cet effort d'investissement.

En section de fonctionnement, l'épargne est en légère contraction, en dépit d'une bonne dynamique des produits fiscaux à taux constants (en particulier au niveau de la fiscalité professionnelle). L'année 2017 se caractérise notamment par la poursuite des effets de la contribution au redressement des finances publiques sur les dotations, et ce pour la dernière année. Au global, les charges de fonctionnement ont progressé légèrement plus vite que les recettes.

Les ratios budgétaires demeurent satisfaisants et traduisent des fondamentaux financiers sains :

- un taux d'épargne brute qui reste élevé (18.7%) et est supérieur à la moyenne 2016 des communautés d'agglomération (13.2%), bien que légèrement inférieur à la moyenne des métropoles (19.5% en 2016)
- des ratios d'endettement inférieurs aux échantillons de comparaison (capacité de désendettement à 3.6 années pour 5.2 années en moyenne en 2016 pour les métropole et 6 pour les communautés d'agglomération).

Ces ratios traduisent cependant la situation de la Métropole à fin 2017. Ils ne doivent pas occulter de enjeux budgétaires importants dans les années à venir, avec un programme d'investissement à financer important, et une nécessaire limitation des dépenses de fonctionnement, d'une part dans le cadre du financement du programme d'investissement, d'autre part du fait des nouvelles contraintes issues de la loi de programmation des finances publiques 2018-2022 (contractualisation avec l'Etat).



ID: 076-200023414-20180625-2706-BF

# II. ELEMENTS DE CONTEXTE : LES METROPOLES ISSUES DE LA LOI MAPTAM

Pour mémoire, la loi MAPTAM avait consacré la création de deux types de métropoles au 1<sup>er</sup> janvier 2015 :

- Les métropoles à statut particulier de Paris, Lyon et Aix-Marseille-Provence
- Les métropoles de droit commun qui peuvent être créées automatiquement ou sur demande des collectivités concernées.

Ont ainsi été transformés par décret en métropole, au 1<sup>er</sup> janvier 2015, les EPCI à fiscalité propre qui forment un ensemble de plus de 400 000 habitants dans une aire urbaine de plus de 650 000 habitants (9 EPCI sans compter les métropoles de Lyon, Aix-Marseille-Provence ni la métropole du Grand Paris).

Certains EPCI ont pu obtenir par décret le statut de métropole, à leur demande :

- Les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre qui forment, à la date de la création de la métropole, un ensemble de plus de 400 000 habitants et dans le périmètre desquels se trouve le chef-lieu de région.
- Les établissements publics de coopération intercommunale centres d'une zone d'emplois de plus de 400 000 habitants, au sens de l'Institut national de la statistique et des études économiques, et qui exercent les compétences d'une métropole.

Brest Métropole, la Métropole du Grand Nancy et Montpellier Méditerranée Métropole ont utilisé cette possibilité.

Au total, ce sont 12 métropoles qui ont été créées en dehors de Paris, Lyon et Aix-Marseille-Provence :

Métropoles au 1er janvier 2017	Population Insee 2017
Métropole Nice Côte d'Azur	544 977
Rennes Métropole	444 723
Montpellier Méditerranée Métropole	457 760
Brest Métropole	212 998
Toulouse Métropole	760 127
Nantes Métropole	636 013
Strasbourg Eurométropole	491 516
Grenoble-Alpes Métropole	451 752
Métropole européenne de Lille	1 154 103
Bordeaux Métropole	774 929
Métropole du Grand Nancy	260 665
Métropole Rouen Normandie	499 570

ID: 076-200023414-20180625-2706-BF





III. METHODOLOGIE EMPLOYEE ET PRINCIPAUX PRINCIPES

**D'ANALYSE** 

a. Période et périmètre de consolidation

Ce rapport porte sur les comptes administratifs du budget principal et des budgets annexes de la métropole en 2017, et se concentre sur les mouvements réels des sections de fonctionnement et d'investissement. Les mouvements d'ordre, écritures comptables ne donnant lieu à aucun mouvement effectif de fonds, sont exclus de l'analyse.

L'évolution en grandes masses des principaux comptes et ratios à partir de 2013 est toutefois présentée, afin de donner une vision dynamique des équilibres financiers de la collectivité.

L'analyse porte sur l'ensemble des budgets existants à la clôture des comptes 2017, à savoir le budget principal et les six budgets annexes (budgets Déchets Ménagers, Transport, Aménagement des Zones d'Activités Economiques, Régies Eau, Assainissement, Seine Création).

b. Les retraitements effectués

Les retraitements effectués sont de deux ordres :

- Les retraitements liés à la consolidation qui consistent pour l'essentiel en la neutralisation des flux croisés entre les différents budgets (mise à disposition de personnel, facturation de frais de structure, subventions d'équilibre,...).
- Les retraitements analytiques destinés à donner une image plus fidèle de la situation financière de la collectivité: basculement en investissement des mouvements exceptionnels tels que les produits de cessions, neutralisation des emprunts revolving constatés à la fois en dépenses et en recettes d'investissement en particulier.

A noter concernant ces premiers retraitements, la neutralisation de la redevance pour modernisation des réseaux de collecte au budget Assainissement. Ce retraitement a été réalisé sur l'ensemble de la période d'analyse afin de garantir la cohérence de l'analyse.

Reçu en préfecture le 06/07/2018

Affiché le

SLOW



### c. Les panels de comparaison

ID: 076-200023414-20180625-2706-BF

Les principaux ratios financiers de la MRN sont ensuite comparés à deux échantillons :

- Les 10 Métropoles de droit commun existantes en 2016 (les métropoles de Paris, Lyon et Aix- Marseille-Provence n'ont pas été retenues compte tenu de leur spécificité, et la MRN n'est pas intégrée à l'échantillon de comparaison). Cet échantillon est nommé Métropoles dans les différents tableaux et graphiques.
  - NB : la métropole du Grand Nancy ayant été créée au 1er juillet 2016, elle n'est pas intégrée aux comparaisons de ce rapport, qui portent sur l'exercice budgétaire 2016, afin de comparer des EPCI de même statut pendant toute cette année.
- L'ensemble des communautés d'agglomération de métropole (périmètre 2016 des Communautés d'agglomération).

Il convient de préciser que ces deux échantillons ont eux aussi fait l'objet de retraitements, selon une méthode analogue à celle utilisée pour la MRN. Toutefois, les retraitements effectués pour ces échantillons ne peuvent prétendre à la même précision dans la mesure où seule l'information disponible dans les comptes de gestion a été exploitée.





ID: 076-200023414-20180625-2706-BF

## IV. LA SITUATION FINANCIERE DE LA MRN EN 2017

## IV.1) Evolution de la section de fonctionnement

a. Une légère diminution de l'épargne brute

	2015	2016	2017
Epargne brute consolidée	111,3 M€	113,9 M€	106,72 M€

L'épargne brute consolidée de la MRN atteint 106.7 M€ en 2017, et s'élève à **18.7**% des recettes de fonctionnement hors cession.

## Focus:

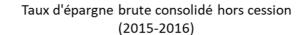
#### Définition et utilité de l'épargne brute

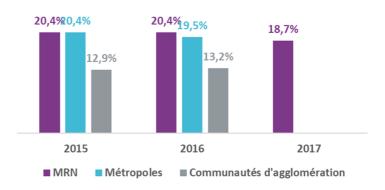
L'épargne brute est la différence entre les recettes réelles de fonctionnement et les dépenses correspondantes. On calcule également en général le taux d'épargne brute (épargne brute ramenée aux recettes réelles de fonctionnement), ce qui permet de connaître la part des recettes de fonctionnement non consommée par les dépenses de fonctionnement.

#### L'épargne brute permet :

- d'assurer la solvabilité de la collectivité et notamment sa capacité à rembourser le capital de dette;
- d'autofinancer une partie des investissements, notamment les dépenses récurrentes (bâtiments, équipements, etc...).

Elle doit donc être cohérente avec le capital de dette à rembourser chaque année et le niveau d'investissement envisagé. Une épargne nette positive permet de s'assurer que l'épargne couvre a minima le remboursement du capital de dette.









ID: 076-200023414-20180625-2706-BF

Le niveau d'épargne brute de 2017 (18.7 % des recettes hors cessions) a diminué par rapport à l'exercice précédent, ce qui est aussi le cas pour la moyenne des métropoles, qui a diminué entre 2015 et 2016 (19.5% d'épargne brute en 2016). La Métropole de Rouen est donc pour 2017 légèrement au-dessous de cette moyenne, et conserve un taux d'épargne largement supérieur à celui des communautés d'agglomération.

## IV.2) Des recettes en hausse, tirées par le dynamisme de la fiscalité

Les recettes réelles de fonctionnement consolidées de la MRN atteignent 570.6 M€ à fin 2017, soit une hausse de 2.4% par rapport à 2016.

	2015	Var. n-1	2016	Var. n-1	2017	Var. n-1
Recettes réelles de fonctionnement hors cession	545,4 M€	+ 5,9%	557,3 M€	+ 2,2%	570,6 M€	+ 2,4%
Produit des services (chap.70)	88,7 M€	+ 9,2%	93,1 M€	+ 5,0%	92,9 M€	- 0,3%
Chap. 73 (recettes fiscales, attributions de compensation et péréquation)	334,9 M€	+ 6,0%	333,2 M€	- 0,5%	344,1 M€	+ 3,3%
Dotations (chap.74)	106,7 M€	+ 0,3%	114,8 M€	+ 7,6%	115,2 M€	+ 0,4%
Autres recettes	15,0 M€	+ 28,6%	16,1 M€	+ 7,2%	18,5 M€	+ 14,5%

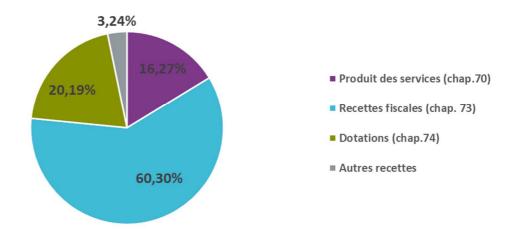
## Cette progression résulte pour l'essentiel :

- Du dynamisme des recettes fiscales (hausse importante en particulier de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises, + 5.6 M€ entre 2016 et 2017).
- De l'importance des produits exceptionnels en 2017 (+1.3 M€ sur les recettes hors cessions).
- De l'augmentation de la perception par la MRN de ressources du département en contrepartie du transfert de la compétence voirie (deuxième année de perception), +2.7 M€ par rapport à 2016. Cette recette supplémentaire est sans effet sur l'épargne : elle est neutralisée par l'apparition de nouvelles dépenses.
- De la poursuite de la montée en puissance du fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales FPIC (+0.6 M€)

Ces différentes hausses viennent compenser le moindre dynamisme des recettes tarifaires et le recul des dotations en 2017.



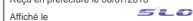
## Composition des recettes rélles de fonctionnem ID: 076-200023414-20180625-2706-BF



## a. Le dynamisme des recettes fiscales

Hors attribution de compensation et reversements au titre du FPIC, les recettes fiscales de la métropole affichent une croissance importante en 2017 : +3.3% contre +0.25% en 2016. Ces recettes sont constituées principalement de 5 composantes :

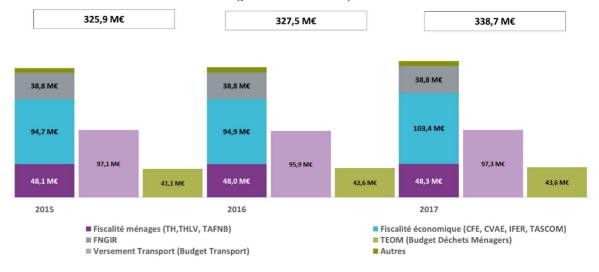
- La fiscalité « ménages » regroupant la taxe d'habitation et la taxe foncière sur les propriétés non bâties. Cette fiscalité dite modulable (car associée à un pouvoir d'action sur les taux), atteint 48.3 M€ en 2017 et représente 14.3 % des recettes fiscales totales de la MRN.
- La fiscalité économique acquittée par les entreprises présentes sur le territoire (fiscalité modulable pour la CFE et la TASCOM, sans pouvoir de taux pour la Contribution sur la Valeur Ajoutée des Entreprises-CVAE- et les Impôts Forfaitaires sur les Entreprises de Réseaux-IFER-), s'établit à 103.4 M€ en 2017 et contribue à hauteur de 30.5 % aux recettes fiscales de la métropole ; c'est l'évolution de cette fiscalité qui explique l'augmentation de produit entre les exercices 2016 et 2017.
- <u>Le Fonds National de Garantie Individuelle de Ressources (FNGIR)</u>, dispositif instauré en 2011 visant à neutraliser les conséquences financières de la suppression de la Taxe Professionnelle ; cette recette dont le montant est figé à **38.8 M**€ depuis 2013 représente en 2017 **11.46% de la fiscalité** de la métropole ;
- La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM), perçue au sein du budget Déchets Ménagers, qui s'élève à 43.6 M€ en 2017 et contribue à hauteur de 12.9 % aux recettes fiscales de la MRN (fiscalité modulable);
- <u>Le Versement transport</u>, contribution due par les employeurs privés ou publics du territoire et perçue par le budget Transport (fiscalité modulable). Le montant de cette contribution est de **98.1 M€ en 2017, soit 28.7% des recettes fiscales totales**.





## Evolution des recettes fiscales de la MRN hors a ID: 076-200023414-20180625-2706-BF

(période 2015-2017)



## Fiscalité ménages (48.3 M€, + 0.7%)

Le produit de la taxe d'habitation s'établit à 47.4 M€, soit une progression de 1.5% par rapport à 2016. Les autres recettes de fiscalité ménages (THLV, TFNB, TAFNB) affichent quant à elle une baisse de 11.5% pour s'établir à 937 k€ contre 1.06 M€ en 2016. Cette baisse est liée à la taxe sur les logements vacants (qui représente une perte de produit de 127 K€).

De plus, la compensation au titre des exonérations de taxe d'habitation augmente largement en 2017 (4.3 M€, pour 2.9 M€ en 2016). Pour mémoire, cette recette correspond à une compensation par l'Etat de la perte de produit liée à certaines exonérations de taxe d'habitation. Or, ces exonérations ont fortement progressé en 2016. En effet, la loi de finances pour 2016 avait aménagé l'exonération dite « vieux parents », dans le but d'annuler les effets de seuil qui, en 2015, ont fait perdre à certains ménages les avantages liés à la demi-part « veuf ou veuve » du simple fait de l'évolution des règles. Ainsi, cette hausse en 2017 vient compenser une perte de produit constatée en 2016.

#### Fiscalité économique (103.3 M€, +9%)

En 2017, la fiscalité économique est marquée par :

- Le dynamisme des recettes de CFE (52.3 M€, +1.75% par rapport à 2016), après une croissance de 0.5% en 2016.
- La confirmation de la progression des autres recettes (IFER et TASCOM, 10.7 M€, + 24%).
- Les recettes de CVAE à 40.4 M€, soit une progression de 16% par rapport à 2016.
   Cette hausse de produit est concentrée sur quelques entreprises notamment dans le secteur des activités spécialisées, scientifiques et techniques (+4.9 M€ entre 2016 et 2017). Il convient de souligner la forte volatilité de la CVAE.

Reçu en préfecture le 06/07/2018

Affiché le





ID: 076-200023414-20180625-2706-BF

## Focus : l'entrée en vigueur de la réforme des valeurs locatives des locaux professionnels

Les valeurs locatives servent de bases pour plusieurs taxes : la taxe d'habitation (logements), la taxe foncière (logements et locaux professionnels), la cotisation foncière des entreprises (locaux professionnels) et la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (logements et locaux professionnels). Depuis le 1er Janvier 2017, une nouvelle méthode d'évaluation des valeurs locatives des locaux professionnels est appliquée.

Jusqu'au 31 décembre 2016, les valeurs locatives des locaux professionnels étaient estimées par comparaison avec des locaux types, pour lesquels les tarifs applicables au m² avaient été pour la plupart définis en 1970, et seulement revalorisés forfaitairement depuis. Ces tarifs étaient donc largement obsolètes car ne reflétaient plus la réalité des marchés locatifs locaux.

Afin d'appliquer des valeurs plus cohérentes avec le marché actuel, la réforme des valeurs locatives prévoit le classement des locaux professionnels en 38 catégories, en fonction de leur destination. De plus, au sein de chaque département, différents secteurs sont délimités, afin de prendre en compte la situation géographique des locaux. Ces secteurs peuvent être intra-communaux.

Chaque local, en fonction de ces deux critères (secteur et catégorie) se voit appliquer un tarif (départemental) au m².

A cette estimation de valeur locative sont appliqués des correctifs, afin de limiter et lisser les impacts pour les contribuables. En particulier, un lissage est appliqué pour assurer la progressivité de la réforme pour les contribuables (lissage sur 10 années).

Enfin, la neutralité de la réforme est assurée pour chaque collectivité via l'application d'un coefficient dit de neutralisation. Ainsi, la réforme génère des transferts de fiscalité entre secteurs d'activités économiques mais pas entre collectivités.

Une réforme équivalente en matière de locaux d'habitations est envisagée mais son calendrier reste incertain.

### Versement transport (98.1 M€, + 2.3%)

La contribution transport est assise sur la masse salariale des personnes physiques ou morales, publiques ou privées, de plus de 11 salariés en équivalent temps plein (ETP). Elle constitue la principale recette de fonctionnement du budget transport (76%). Sur la période 2017, son montant compensation comprise s'élève à 98.1 M€, et enregistre une hausse de 2.3% par rapport à 2016.

Ce montant prend en compte la compensation 2017 qui devrait être similaire à celui de 2016 et dont le versement unique est prévu au 1er trimestre 2018.

Pour rappel, ce dispositif compensatoire est issu de l'article 15 de la loi de finances pour 2016 et correspond à la perte de recettes issue du relèvement du seuil d'assujettissement de 9 à au moins 11 salariés ETP.

ID: 076-200023414-20180625-2706-BF





Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (43.6 M€, +2.41%)

Le dynamisme de cette taxe se confirme en 2017, avec une nouvelle progression de 2.41%. La TEOM a couvert en 2017 66% du financement des dépenses de collecte et traitement des ordures ménagères (fonctionnement et investissement).

La hausse de la TEOM entre les deux exercices est due à deux facteurs :

- L'évolution des bases, qui constitue 56% de l'évolution. L'évolution des bases seules constituent un gain de produit de 624 K€.
- La poursuite de l'harmonisation des taux sur le territoire, qui représente 44% du gain entre 2016 et 2017, soit 499 K€ et fait l'objet de reversements aux communes concernées via la dotation communautaire de solidarité.
  - Une pression fiscale qui demeure faible

En matière de pression fiscale, la MRN conserve comme en 2017 des taux de fiscalité sensiblement inférieurs à la moyenne (non pondérée par les bases dans le tableau cidessous) des métropoles. La MRN conserve sa place dans la hiérarchie : elle conserve le taux le plus faible en matière de CFE, occupe toujours la troisième position en termes de TH et de TFNB, et est l'une des dernières métropoles à ne pas avoir instauré de TFB.

	TH	Var. n-1	TFB	Var. n-1	TFNB	Var. n-1	CFE	Var. n-1
Métropole de Rouen Normandie	8,35%	0,00%	-	-	2,60%	0,00%	25,30%	0,00%
Métropole européenne de Lille	12,10%	0,00%	-	-	2,09%	0,00%	33,61%	-0,10%
Bordeaux Métropole	8,22%	0,00%	-	-	3,23%	0,00%	35,06%	0,00%
Toulouse Métropole	16,50%	0,00%	5,96%	0,00%	33,75%	0,00%	36,58%	2,00%
Nantes Métropole	10,14%	0,00%	6,41%	0,00%	4,88%	0,00%	31,49%	3,10%
Métropole Nice Côte d'Azur	8,13%	0,00%	-	-	1,47%	0,00%	28,88%	0,00%
Strasbourg Eurométropole	11,25%	1,50%	1,15%	1,80%	4,94%	1,40%	26,83%	1,50%
Grenoble-Alpes Métropole	8,57%	0,00%	1,29%	0,00%	6,87%	0,00%	31,09%	0,00%
Montpellier Méditerranée Métropole	12,08%	0,00%	0,17%	0,00%	5,69%	0,00%	36,58%	0,00%
Rennes Métropole	13,64%	0,00%	1,73%	0,00%	6,10%	0,00%	28,73%	0,00%
Brest Métropole	13,64%	0,00%	2,93%	0,00%	8,15%	0,00%	29,17%	0,00%
Moyennes 2017 des métropoles	11,15%	0,14%	2,81%	0,10%	7,25%	0,09%	31,21%	0,60%

Précisons enfin qu'en 2017, 3 métropoles ont procédé à une hausse de leur taux d'imposition. La MRN a quant à elle conservé ses taux inchangés, et ce depuis 2011.

Il convient toutefois de rappeler que les taux d'imposition pris isolément constituent une mesure imparfaite de la pression fiscale exercée sur les contribuables d'un territoire.

Affiché le

e 06/07/2018



■ Autres recettes fiscales : une progression du re ID: 076-200023414-20180625-2706-BF. 9 M€ +13.6%)

Pour mémoire, Le fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) a été mis en place en 2012. Il constitue le premier mécanisme national de péréquation horizontale pour le secteur communal.

Ce dispositif s'appuie sur la notion d'ensemble intercommunal, composée d'un établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre (EPCI) et de ses communes membres.

L'enveloppe nationale dédiée à ce fonds est fortement monté en charge depuis 2012, pour atteindre 1 Md€ en 2016.

Sont éligibles au reversement 60% des ensembles intercommunaux classés selon un indice synthétique. La métropole reste en 2017 très proche du seuil d'éligibilité : elle est ainsi au rang 719 des ensembles intercommunaux, sur 753 éligibles (en 2016, rang 1163 sur 1230 éligibles).

<u>Métropole Rouen Normandie</u>	2015	2016	2017	
Potentiel financier agrégé (20%)	598,45	594,48	584,23	
Potentiel financier moyen	664,67	645,85	617,61	
Revenu/hab (60%)	13 094 €	13 218 €	13 343 €	
Revenu moyen/hab	14 119 €	14 269 €	14 438 €	
Effort fiscal agrégé (20%)	1,22	1,22	1,21	
Effort fiscal moyen	1,11	1,11	1,11	
Indice synthétique pour le reversement	1,089	1,084	1,079	
Seuil d'éligibilité pour le reversement	1,086	1,074	1,071	
Eligible?	oui	oui	oui	
Montant reversement bloc intercommunal	10 459 265 €	12 827 360 €	12 188 026 €	
Cif	34,0%	34,0%	40,6%	
Reversement revenant à la MRN	3 552 765 €	4 355 477 €	4 948 577 €	
Prélèvement bloc intercommunal	0€	49 924 €	1 321 051 €	
Prélèvement pour la MRN	0€	24 977 €	762 351 €	
FPIC net pour la MRN	3 552 765 €	4 330 500 €	4 186 226 €	

La partie du FPIC imputée en recettes est bien en augmentation par rapport à l'exercice 2016. Cependant, en intégrant le prélèvement (dépense) pour analyser les recettes nettes du FPIC, on constate une légère diminution de le recette nette entre les deux exercices, entièrement due à l'augmentation du prélèvement (+ 700 K€ entre 2016 et 2017). Cette augmentation est en particulier due à l'évolution de la carte intercommunale : le mécanisme favorise les groupements de taille démographique importante. Or, de nombreuses fusions ont eu lieu en 2017. La Métropole étant restée sur un périmètre identique, elle a été comparativement défavorisée.

<sup>/</sup> Rapport financier 2017

ID: 076-200023414-20180625-2706-BF



## b. Dotations et participations (115.2 M€, +0.4%)

	2015	Var. n-1	2016	Var. n-1	2017	Var. n-1
Dotation d'intercommunalité (budget principal)	23,7 M€	+ 1,7%	19,4 M€	- 18,2%	16,8 M€	- 13,3%
Dotation de compensation (budget principal)	51,2 M€	- 2,2%	50,2 M€	- 1,9%	48,8 M€	- 2,8%
DCRTP et DUCSTP (budget principal)	20,8 M€	- 1,0%	20,8 M€	- 0,3%	20,5 M€	- 1,2%
Compensations des exonérations fiscales (budget principal)	3,7 M€	+ 13,5%	2,9 M€	- 22,0%	4,3 M€	+ 48,3%
Autres participations	7,2 M€	+ 13,3%	21,5 M€	+ 199,0%	24,8 M€	+ 15,0%
Total Dotations et participations	106,7 M€	+ 0,3%	114,8 M€	+ 7,6%	115,2 M€	+ 0,4%

Les dotations et participations reçues par la MRN atteignent 115.2 M€ en 2017, soit 20.2% des recettes de la métropole contre 20.6% en 2016.

 Poursuite de la baisse des dotations de compensation et d'intercommunalité (65.51 M€, -5.7%)

La dotation de compensation s'établit à 48.78 M€ en 2017, soit un recul de 2.8% par rapport à 2016. Il convient de rappeler que cette dotation est une variable d'ajustement de l'évolution de la DGF, décidée par le Comité des Finances Locales. Elle fait à ce titre l'objet d'un écrêtement chaque année (2.78 % en 2017) pour financer d'autres composantes de la dotation globale de fonctionnement, en particulier la péréquation.

La dotation d'intercommunalité, constituée de deux composantes consécutivement au passage de la communauté au statut de métropole (une dotation de de 60€/habitant et une part garantie), s'établit quant à elle à 16.8 M€, soit un recul de 13.3%. Cette baisse est quasi exclusivement imputable à la poursuite de la montée en puissance de la contribution au redressement des finances publiques en 2017. La contribution supplémentaire, basée sur les recettes réelles de fonctionnement de 2014, est de 2.6 M€ en 2017.



#### Focus: la contribution au redressement des finances publiques

La contribution au redressement des finances publiques, prélèvement sur la dotation d'intercommunalité de la métropole, n'a pas été renouvelée au sein de la loi de finances pour 2018.

Au niveau national, la baisse des concours financiers de l'Etat a représenté, pour l'ensemble des collectivités, 11.4 milliards d'euros sur la période 2014-2017. Cette somme est importante compte tenu de son poids dans les finances locales : en 2013 -avant CRFP-les recettes réelles de fonctionnement des collectivités s'élevaient à 166.7 Md€, et les recettes de DGF à 34.1 Md€ pour ce même exercice. La CRFP représente ainsi sur l'ensemble des collectivités une perte de 7% de recettes annuelles.

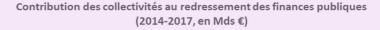
Cet effort a été le principal facteur de réduction du déficit public sur la période 2013-2016, de 4% à 3.4%. La répartition entre les différents types d'administration est présentée dans le tableau ci-dessous.

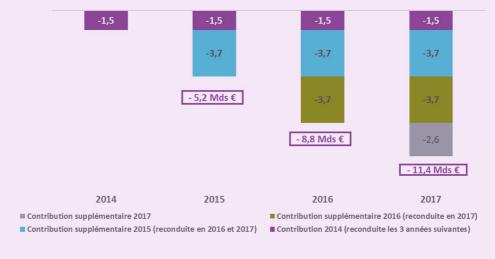
	Solde public en % PIB					en mi (Md€)		Variation en Md€					
	2013	2014	2015	2016	2013	2014	2015	2016	2014	2015	2016	Total 20	2014- 16
Adm.Publiques Centrales APUL (1)			-3,4% 0,0%										-82% 119%
Sécurité Sociale Ensemble			-0,2% -3,6%										

(1) Administrations Publiques Locales

Sur cette période, l'investissement public local a été fortement réduit en conséquence : - 18% entre 2013 et 2016.

Pour l'année 2017, l'effort supplémentaire demandé aux collectivités est de 2,635 Md€ soit un retrait par rapport à 2016 du fait de la réduction de moitié de la contribution du bloc communal.



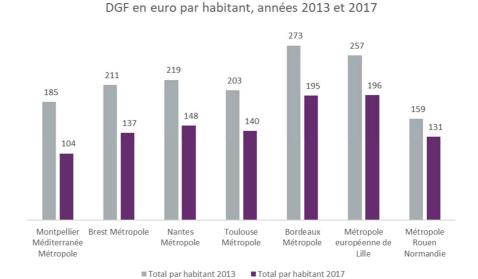




Pour la métropole de Rouen, la CRFP 2017 s'élève à 2.7 M€. En cumulé, cette contribution pèse de 13.3 M€ sur les dotations de la métropole.

	2014	2015	2016	2017
Dotation de base	6,1 M€	30,1 M€	30,1 M€	30,1 M€
Dotation de péréquation	10,9 M€	0,0 M€	0,0 M€	
Garantie	8,1 M€		0,0 M€	
CRFP 2014	-1,9 M€	-1,9 M€	-1,9 M€	-1,9 M€
CRFP 2015		-4,5 M€	-4,5 M€	-4,5 M€
CRFP 2016			-4,3 M€	-4,3 M€
CRFP 2017				-2,7 M€
Dotation d'intercommunalité	23,3 M€	23,7 M€	19,4 M€	16,8 M€

Pour les métropoles, l'évolution de la DGF est présentée dans le graphique ci-dessous (seuls les EPCI à périmètre constant entre 2013 et 2017 sont présentés ici) :



Evolution 2013-2017 de la DGF par habitant pour les métropoles

Entre 2013 et 2017, la Métropole Rouen Normandie a perdu 28€/hab. de DGF, passant de 159 €/hab. à 131 €/hab, soit une baisse de 17.64%. Cette perte concerne la dotation de compensation (-9€/hab.) et la dotation d'intercommunalité (-19€/hab.).

A cet égard, la Métropole Rouen Normandie présente une double caractéristique :

- Une DGF historiquement plus basse que les autres Métropoles (ex communautés urbaines)
- Une diminution moins importante sur la période.

Affiché le

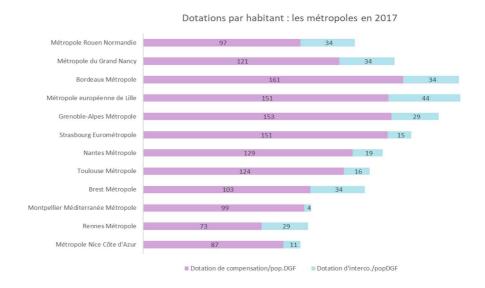
5L0



Ces deux caractéristiques sont liées. En effet, la moin Normandie s'explique par deux facteurs :

- Le niveau plus faible de la dotation de compensation, pour laquelle le taux de diminution est identique pour tous les groupements. Pour mémoire, cette recette venait historiquement compenser la suppression de la part « salaires » de la taxe professionnelle au début des années 2000;
- Le passage au statut de métropole a permis un gain sur la dotation d'intercommunalité de la Métropole Rouen Normandie, ce qui n'a pas été le cas pour toutes les métropoles.

Au final, malgré une plus faible diminution, la DGF de la MRN reste la quatrième plus basse parmi l'ensemble des Métropoles :



Compensation du transfert de compétence du Département (16.4 M€)

Dans le cadre du transfert de la compétence voirie, la MRN s'est vue versée pour la première fois en 2016 une compensation par le Département de la Seine Maritime. Cette compensation qui atteint 13.69 M€ en 2016 s'élève à 16.39 M€ en 2017.



# c. Des produits des services portés par les budgets eau, assainissement et le budget principal (92.9 M€, -0.3%)

Ces recettes, qui proviennent pour l'essentiel de la tarification des consommations d'eau et des travaux d'assainissement, sont en légère diminution par rapport à l'exercice précédent.

Concernant la régie de l'eau, on note une diminution des recettes issues de la tarification : -2.6% d'évolution, après plusieurs années d'augmentation. Cette baisse est principalement liée à des rattachements qui n'ont pas été effectués sur l'exercice 2017 suite à la mise en place de l'annualisation et dont les incidences budgétaires n'ont pas totalement été appréhendées. Le non rattachement ne perturbe pas le résultat de clôture puisque les rattachements devaient être en dépenses et en recettes. Les inscriptions budgétaires se feront sur 2018.

Les redevances d'assainissement collectif restent dynamiques également et s'établissent à 25.8 M€. Les recettes du budget assainissement augmentent en 2017, pour atteindre 29.9 M€ (augmentation de 6.55%).

#### A noter par ailleurs:

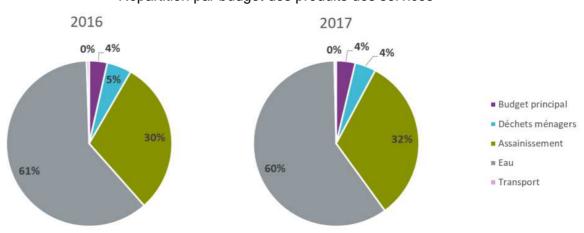
### Au budget déchets ménagers

- Une baisse des recettes de redevance spéciale (-5 %, à 2.67 M€), qui correspond à la tarification appliquée pour les déchets non ménagers (entreprises et administrations).
   Cette baisse est liée à un choix de redevables pour le secteur privé qui disposent de solutions de collecte des biodéchets.
- Une diminution importante également des autres redevances (1.1 M€ contre 1.65 M€ en 2016) liée à des régularisations de reversements en 2016, qui n'ont plus lieu d'être pour l'exercice 2017.

#### Au budget principal

o Une hausse de 5.2% des recettes (3.46 M€ contre 3.26 M€ en 2016).

### Répartition par budget des produits des services







# d. Autres recettes (18.5 M€, +14.5 %): hausse des produits sur le budget transport et des recettes exceptionnelles sur le budget principal

La hausse est portée par deux types de recettes :

- Les recettes courantes (+ 0.7 M€), en augmentation sur le budget transport et le budget principal. Ces recettes sont composées de la régularisation de la contribution forfaitaire d'exploitation versée par le délégataire SOMETRAR pour le budget transport, et de redevances des concessionnaires pour le budget principal.
- Les recettes exceptionnelles (+ 1.6 M€), essentiellement portées par le budget principal (indemnisation sinistre pont Mathilde notamment).

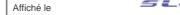
# IV.3) Une progression des dépenses réelles de fonctionnement en 2017

	2015	Var. n-1	2016	Var. n-1	2017	Var. n-1
Dépenses réelles de fonctionnement	434,1 M€	+ 2,4%	443,4 M€	+ 2,1%	463,9 M€	+ 4,6%
Charges à caractère général	130,2 M€	+ 18,1%	136,9 M€	+ 5,2%	138,7 M€	+ 1,3%
Charges de personnel	66,5 M€	+ 22,4%	78,1 M€	+ 17,4%	81,6 M€	+ 4,5%
Autres charges de gestion courante	122,2 M€	+ 2,2%	119,4 M€	- 2,3%	125,3 M€	+ 4,9%
Charge financière	10,3 M€	+ 31,9%	11,0 M€	+ 7,2%	10,1 M€	- 8,5%
Attenuation de produits	98,1 M€	- 23,6%	92,7 M€	- 5,5%	100,6 M€	+ 8,5%
Autres charges	6,9 M€	+ 78,6%	5,2 M€	- 24,9%	7,7 M€	+ 48,6%

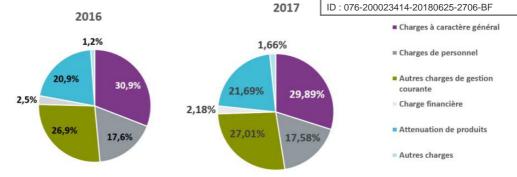
Les dépenses réelles de fonctionnement atteignent 463.9 M€ en 2017, soit une progression plus importante que celles constatées sur les exercices précédents (+4.6%). Cette évolution de 20.5 M€ est due à plusieurs postes de dépenses :

- L'attribution de compensation versée aux communes : + 4.78 M€
- Les charges de personnel : + 3.49 M€
- La Contribution Forfaitaire d'Exploitation (CFE) : + 2.70 M€
- Les dépenses d'énergie (eau et électricité) : + 2.22 M€
- La reprise de certaines compétences sociales du Département : + 2.41M€
- La dotation de Solidarité Communautaire : + 1.71M€

NB: les charges financières diminuent sur l'année 2017.







Composition des dépenses réelles de fonctionnement consolidées

# a. Charges à caractère général (138,7 M€, +1.3%): une hausse concentrée sur le budget principal

Les charges à caractère général représentent 29.9% des charges de fonctionnement de la métropole en 2017, contre 30.8% en 2016. Ce poste regroupe l'ensemble des achats et fournitures nécessaires à l'activité des différents budgets de la métropole.

Le budget Déchets Ménagers demeure le premier budget contributeur aux frais généraux avec 30.5% du total. Les charges à caractère général sur ce budget affichent une progression de 1.8% en 2017.

Le budget principal, second budget contributeur à ce poste, représente désormais 30.2% des charges à caractère général. Dans la lignée des exercices 2015 et 2016, l'essentiel de la hausse se concentre sur ce budget qui supporte l'intégralité des charges transférées sur l'exercice. Les charges à caractère général du budget principal avaient plus que doublé en 2015 consécutivement aux transferts de compétences, et étaient à nouveau en hausse de 26.1% en 2016.

#### En 2017, on notera:

- Une diminution des charges du budget eau (-4.9% en 2017)
- Une progression des charges pour le budget assainissement (+12.1% à 14.6 M€). Cette progression est cependant due à des montants de dépenses particulièrement faibles en 2016. En comparant l'année 2017 avec l'année 2015 plus représentative des dépenses annuelles du budget assainissement on obtient au contraire une baisse des charges à caractère général de 2.5%, soit 376.3 K€.
- Une réduction au budget transport (-6.3%), qui s'explique par des changements de périmètres :
  - L'intégration des lignes Elbeuf Rouen dans le périmètre statutaire de la régie (dépenses qui passent du chapitre 011 au chapitre 65) – 0.6 M€
  - La réduction des dépenses de transport scolaire : passage à la semaine de 4 jours de plusieurs écoles et économies réalisées sur des dessertes spéciales − 0.1 M€
  - Réseau Filor de transport à la demande : réduction de charge due à une avance forfaitaire qui a été réglée en 2015 et est intégrée en compensation des dépenses 2017 – 0.16 M€



b. Frais de personnel (81.6 M€, +4.5%)

Les frais de personnel retraités des mises à disposition inter budgets, s'élèvent à 81.6 M€, soit 17.6% des dépenses de fonctionnement. Cette part au sein de l'ensemble des dépenses reste stable par rapport à l'exercice précédent, tout comme la répartition des charges de personnel entre les différents budgets.

L'augmentation des frais de personnel est principalement liée au rattrapage des recrutements dans les services fonctionnels et dans certains services opérationnels (voirie, DECI, transition énergétique et compétences sociales transférées par le Département) pour une adaptation progressive du changement de périmètre suite aux transferts de compétence.

1%

13%

■ Budget principal

■ Transport

■ Déchets ménagers

■ Assainissement

■ Eau

■ Seine Création

Répartition de la masse salariale 2017

Malgré cette augmentation des charges, la part de la masse salariale dans les dépenses demeure stable et inférieure à celle des deux échantillons de comparaison.



■ MRN ■ Métropoles ■ Communautés d'agglomération

Poids de la masse salariale dans les dépenses (période 2015-2017)





# Progression des charges de gestion courante (125.3 M€, +4.9%)

	2015		2016		2017	
Service d'incendie	15 439 377	- 0,1%	15 434 582	- 0,0%	15 697 466	+ 1,7%
Subventions (budget principal)	16 865 357	- 2,2%	17 388 477	+ 3,1%	19 214 488	+ 10,5%
Subventions (budget Transport)	83 336 994	+ 0,7%	82 262 475	- 1,3%	85 676 706	+ 4,2%
Autres	6 521 584	+ 59,0%	4 328 163	- 33,6%	4 691 740	+ 8,4%
Total autres charges de gestion courante	122 163 312	+ 2,2%	119 413 697	- 2,3%	125 280 400	+ 4,9%

Ce poste de dépenses est constitué de trois principaux postes de charges :

- Le contingent versé au Service Départemental d'incendie et de Secours (15.7 M€, montant en augmentation).
- Les subventions versées par le budget principal (19.2 M€, en hausse de 10.5%) à ses partenaires publics, privés ou associatifs. Cette augmentation est principalement due au transfert de compétences sociales du département (aides aux jeunes en difficulté et actions de prévention spécialisé).
- Les différentes contributions versées par le budget transport à ses partenaires (85.7 M€, +4.2%) dans le cadre de la gestion des transports publics (Contribution forfaitaire d'Exploitation versée à la SOMETRAR pour l'exploitation des transports, subventions aux transports de l'agglomération d'Elbeuf -TAE- dans le cadre des missions de service public).

# d. Ajustement mécanique des attributions de compensation versées aux communes (84.05 M€, +6%)

L'attribution de compensation a augmenté en 2017 malgré les transferts de cet exercice, du fait de remboursements aux communes suite à des réévaluations de transferts passés. C'est en particulier le cas des parkings (régularisation sur trois ans).

# e. Poursuite de la montée en puissance du dispositif de solidarité communautaires (DSC à 14.3 M€, +6.0%)

La Dotation de Solidarité Communautaire (14.3 M€), seconde composante du dispositif de reversements communautaires mis en place sur le territoire de la métropole, poursuit sa progression dans la lignée des exercices précédents. La progression est particulièrement importante en 2017, du fait de l'intégration de l'enveloppe de l'école de musique (qui représente 1.3 M€).

Pour mémoire, les critères de répartition de la DSC répondent à trois objectifs :

 Objectif n°1: solidarité et redistribution entre les communes, avec l'utilisation de critères tels que le potentiel financier, le revenu moyen par habitant, le nombre logements sociaux et de bénéficiaires d'allocations logement,



- Objectif n°2 : facilitation de la convergence vers un la convergen
- Objectif n°3: soutien aux petites communes. Cette enveloppe auparavant versée sous forme de subventions a été basculée pour la première fois en 2015 au sein de la DSC. Le versement est constitué d'une part forfaitaire et d'une autre part au prorata de la population.

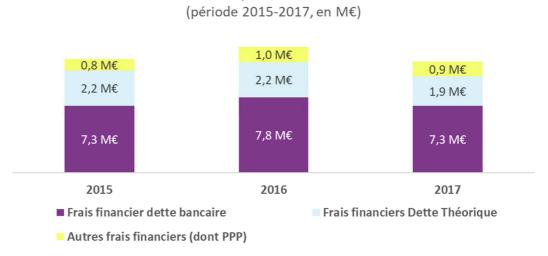
#### f. Diminution des frais financiers (10.1 M€, -8.5%)

Les frais financiers de la MRN sont la résultante de trois catégories de dette :

- La dette bancaire « classique » constituée des emprunts moyen-long terme et court terme,
- La dette bancaire « théorique » envers les communes, associée au transfert de certaines compétences et calibrée au vu des investissements nets supportés par elles entre 2005 et 2014. Cette dette vise à compenser la charge des emprunts que les communes ont elles-mêmes souscrits lorsqu'elles exerçaient ces compétences.
- Les autres dettes : principalement la dette PPP, mais également les frais associés aux lignes de trésorerie.

Cette diminution des frais financiers est concomitante d'une augmentation de l'encours de dette. Le taux moyen (frais financiers/encours de dette) baisse ainsi pour l'exercice 2017. Cette baisse est cependant ponctuelle : une augmentation des frais financiers est à prévoir en 2018, due aux nouvelles mobilisations de l'année 2017 et à une légère hausse des taux. Ainsi, sur les budgets principal, eau et assainissement, les charges financières augmenteront en 2018 (+ 800 K€ environ par rapport à 2017 sur les trois budgets), ramenant le niveau de ces charges à un niveau plus proche de l'année 2016.

Evolution et composition des frais financiers



NB : la « dette théorique » correspond aux annuités remboursées par la MRN aux communes membres dans le cadre des compétences qui ont été transférées à la Métropole

<sup>/</sup> Rapport financier 2017





### IV.4) Evolution de la section d'investis ID: 076-200023414-20180625-2706-BF

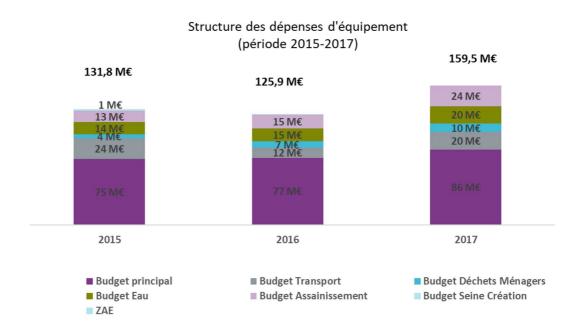
# IV.4-1) Des dépenses d'investissement de près de 180 M€

	2015	Var. n-1	2016	Var. n-1	2017	Var. n-1
Dépenses d'équipement	131,8 M€	+ 26,1%	125,9 M€	- 4,5%	159,5 M€	+ 26,6%
Subvention d'équipement	17,1 M€	- 39,5%	18,0 M€	+ 5,0%	13,1 M€	- 26,9%
Prêts	12,0 M€	+ 359,7%	1,6 M€	- 86,3%	4,4 M€	+ 165,4%
Autres	2,0 M€	- 122,4%	4,6 M€	+ 122,7%	2,5 M€	- 45,7%
Dépenses d'investissement	163,0 M€	+ 29,1%	150,1 M€	- 7.9%	179,4 M€	+ 19,6%
hors dette	103,0 1416	+ 23,170	150,1 1016	- 7,370	173,4 IVIE	+ 13,070

Les dépenses d'investissement hors dette s'élèvent à 179.4 M€ pour l'année 2016, soit une hausse de 19.6% par rapport à 2016.

Les dépenses d'équipement expliquent la quasi-totalité de cette hausse. Elles s'élèvent en 2017 à 159.5 M€ (+26.6% par rapport à l'exercice 2016). Le niveau de ces dépenses est largement supérieur en 2017 à la moyenne constatée sur l'ensemble de la période 2013-2017 (128.7 M€). En structure et concernant les dépenses d'équipement, à noter en particulier :

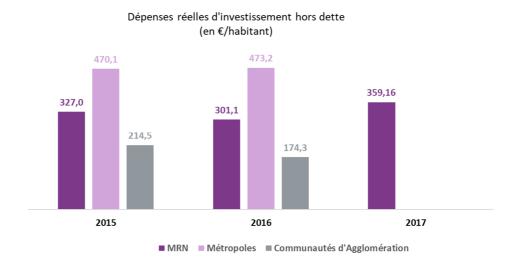
- La poursuite de la hausse des dépenses au budget principal (+12%, à 86 M€)
- Le caractère cyclique des dépenses sur le budget transport (20.3 M€ en 2017, contre 11.8 M€), compte tenu du programme d'acquisition de bus et des cycles des grands projets.



<sup>/</sup> Rapport financier 2017



constatée pour les autres métropoles.



# IV.4-2) Les principales opérations d'équipement de l'année

Les principales opérations de l'année sont les suivantes :

### Au budget principal:

- Réseaux de voirie : 21.3 M€

Travaux lies au regroupement des services : 11.6 M€

Travaux de mise en sécurité des ouvrages d'art : 8.2 M€

Matériel d'éclairage public : 5.3 M€

Travaux quai bas Rive Gauche à Rouen : 3.6 M€

Travaux de réhabilitation du stade Diochon : 3.1 M€

Acquisitions foncières diverses : 2.5 M€

Travaux Dojo intercommunal de Caudebec-lès-Elbeuf : 2.1 M€

- Installations de voiries : 1.7 M€

- Creaparc Moulin IV: 0.4 M€

### Au budget transport :

- Acquisition de bus : 9.2 M€

Travaux Axe Nord Sud T4 : 5.1 M€

- Mise en accessibilité : 1.1 M€





# Au Budget déchets ménagers

Projet colonnes enterrées et semi-enterrées : 2.8 M€

Centre technique OM : 2.4 M€Acquisitions foncières : 1.1 M€

Matériels: 1.4 M€

### Aux budgets eau et assainissement

- Travaux, renouvellement et extension STEP Emeraude : 12.1 M€

- Travaux divers réseaux d'eau : 7.7 M€

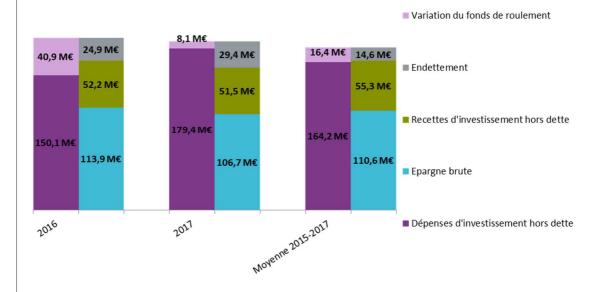
- Fiabilisation alimentation eau potable : 4.3 M€

- Grands projets métropole (eau) : 3.4 M€

- Travaux de réhabilitation et extension réseau d'assainissement : 3.1 M€

Travaux divers réseaux assainissement : 1.2 M€
Matériel spécifique de distribution d'eau : 699 K€

### IV.4-3) Mode de financement des investissements



L'épargne brute a permis de financer 59.5% des investissements en 2017, ce qui correspond à un niveau inférieur à la moyenne de ces dernières années (67.2%), du fait d'un niveau plus important des dépenses d'investissement.

Sur l'exercice, l'endettement contribue par ailleurs au financement de 16.4 % des investissements, en continuité avec l'exercice précédent.

Affiché le



Les autres recettes d'investissement (subventions, FD: 076-200023414-20180625-2706-BFement) financent quant à elles 28.7 % des dépenses, soit un niveau globalement inférieur aux années précédentes (35.3% en moyenne sur la période).

L'ensemble de ces éléments contribuent à la reconstitution du fonds de roulement de la collectivité (+8.1 M€). A fin 2017, le fonds de roulement s'établit à 72.1 M€. Ce fonds de roulement doit être utilisé pour le financement des restes à réaliser de l'année. Ces restes à réaliser représentent fin 2017 une dépense de 107 M€ et une recette de 46 M€, soit un **solde de 61 M€.** Le fonds de roulement de la Métropole est ainsi cohérent avec ces dépenses engagées.

#### IV.4-4) Evolution de la dette et des ratios d'endettement

#### a. Une dette consolidée de 397 M€ au 31 décembre 2017

Y compris PPP, au 1er janvier 2017, l'encours de dette était de 369 M€ et il ressort à 397 M€ au 1er janvier 2018 (+ 27.8 M€).

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, l'encours de dette a ainsi progressé de 8.38%, compte tenu :

- d'un amortissement à hauteur de 33.9 M€;
- de souscriptions d'emprunts pour 61.7 M€ (notamment 45 M€ au budget principal et 16.2 M€ au budget Eau)

### b. Un coût moyen de la dette relativement peu élevé

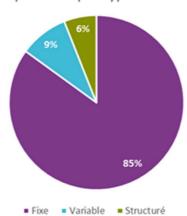
Le coût moyen de la dette de la Métropole Rouen Normandie ressort à 2,5% sur l'exercice 2017 (hors dette PPP), compte tenu :

- de la part de l'encours de dette à taux variable limité (9% de l'encours en fin d'année) mais extrêmement performant, avec de nombreux contrats indexés sur des taux négatifs, présentant des marges très faibles et dont le coût est presque nul.
- de financements très avantageux. La Métropole a recours à des sources de financement extrêmement performantes notamment auprès de l'Agence France Locale. Le coût moyen des financements obtenus en 2017 ressort à 1,23%, ce qui permet de réduire le coût de la part à taux fixe.
- d'un encours structuré dont la part se dilue dans l'encours de dette (6% de l'encours consolidé en fin d'année 2017). Cet encours reste pénalisé par des taux élevés par rapport aux taux de marché actuels.

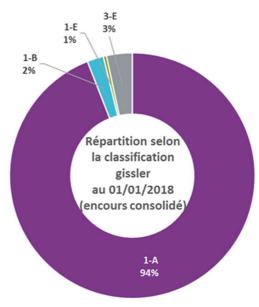




Répartition par type de ta ID: 076-200023414-20180625-2706-BF



Plus de 90% de l'encours de dette figure dans la catégorie A1 de la charte Gissler, soit la plus sécurisée.

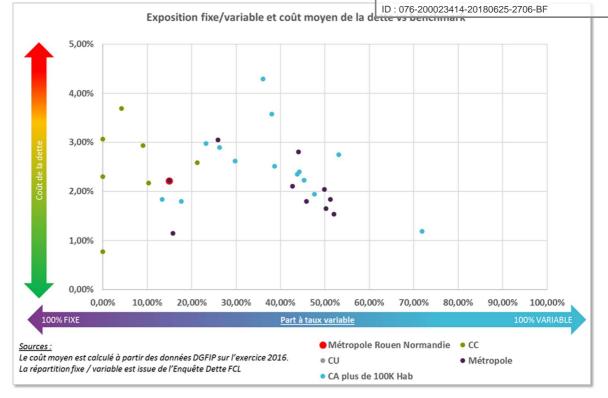


Ce coût moyen de la dette hors PPP est performant par rapport à la moyenne des EPCI de plus de 100 000 habitants, et en cours de diminution au regard des dernières mobilisations effectuées.

Envoyé en préfecture le 06/07/2018 Reçu en préfecture le 06/07/2018

Affiché le





Benchmarking du coût de la dette (budget principal uniquement)

c. Des ratios d'endettement qui demeurent satisfaisants

#### Focus:

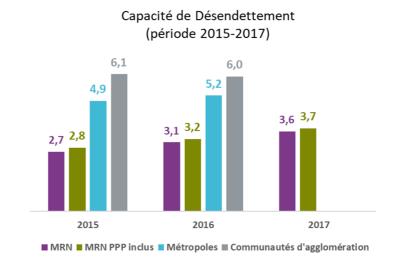
Définition et utilité des ratios d'endettement

- La capacité de désendettement (encours de dette au 31/12 / épargne brute) permet de mesurer le nombre théorique d'années d'épargne nécessaire au remboursement intégral du stock de la dette. Il constitue donc une mesure de l'adéquation entre le niveau d'endettement et l'épargne dégagée. Attention : il s'agit d'un indicateur fortement volatile. L'épargne brute est parfois sensible à des dépenses ou des recettes exceptionnelles.
- Le taux d'endettement donne une indication de l'importance de la dette au regard de la surface financière de la structure (encours de dette au 31/12 / Recettes réelles de fonctionnement).

Compte tenu de la bonne tenue de l'épargne brute et d'un recours à l'emprunt modéré, l'ensemble des ratios financiers restent sains.



La capacité de désendettement atteint ainsi 3,6 années contre 3.1 en 2016 et le taux d'endettement s'élève à 82.3%. Ces ratios demeurent plus favorables que ceux des échantillons de comparaison.



101%
79%
79%
83%
80%
82%
86%
2015
2016
2017

MRN PPP inclus Métropoles Communautés d'agglomération

# Taux d'endettement hors cessions (période 2015-2017)

La capacité à investir et à emprunter, matérialisée ici par le taux d'épargne nette, reste par conséquent importante pour la MRN. Elle demeure elle aussi supérieure à celle des échantillons retenus pour comparaison.

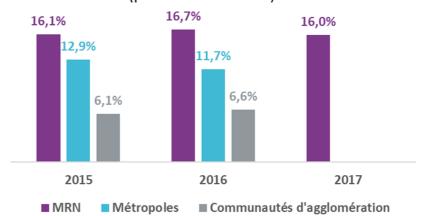
Reçu en préfecture le 06/07/2018

Affiché le





Taux d'épargne nette consolidée (période 2015-2017)



SLOW



ID: 076-200023414-20180625-2706-BF

### Conclusion

- En synthèse, la MRN présente à fin 2017 des équilibres financiers satisfaisants :
- un taux d'épargne brute satisfaisant (18.7%), légèrement inférieur à la dernière moyenne recensée des métropoles mais toujours supérieur à celle des communautés d'agglomération (13.2%);
- des ratios d'endettement inférieurs aux échantillons de comparaison (capacité de désendettement à 3.6 années pour 5.2 années pour les métropoles et 6 années pour les communautés d'agglomération) ;
  - Le fonds de roulement à fin 2017 est correctement dimensionné au regard des engagements non mandatés : en intégrant le solde de restes à réaliser (-61 M€), le résultat net global de l'année 2017 s'élève à 11.06 M€.
  - Deux facteurs nécessiteront toutefois une limitation des dépenses de fonctionnement dans les années à venir : le financement du programme d'investissement et la contractualisation imposée par l'Etat.
    - Ainsi, dans le cadre des dispositions de la loi de programmation des finances publiques 2018-2022, la Métropole devra contractualiser avec l'Etat avec, pour celui-ci, trois objectifs :
      - Un objectif d'amélioration du besoin de financement
         Il s'agit de la variation de dette de la Métropole.
      - Un plafond de capacité de désendettement
         Ce plafond est fixé par la loi à 12 années pour les EPCI. La Métropole est très en dessous de cette limite.
      - Un objectif d'évolution des dépenses de fonctionnement
         La contractualisation avec les grandes collectivités doit fixer un objectif d'évolution des dépenses réelles de fonctionnement du budget principal, objectif qui se situe autour de 1,2% d'évolution par année.



Annexe : les indicateurs pris en compte dans le cadre de la contractualisation

Les dépenses de fonctionnement prises en comptes dans l'évaluation de l'évolution ne sont pas sur le même périmètre que celles présentées dans le présent rapport. Les dépenses concernées par la contractualisation sont celles du budget principal uniquement. Elles sont de plus retraitées : il s'agit des dépenses réelles de fonctionnement, desquelles sont déduites les atténuations de produit (FPIC, attributions de compensation, DSC), les atténuations de charges ainsi que les dotations aux amortissements et provisions. A titre d'exemple, ces dépenses pour l'année 2017 sont présentées dans le tableau ci-dessous.

Budget principal	2017
DRF	284 936 029
Atténuations de produits	99 560 442
Atténuations de charges	279 781
Dotations aux amortissements et provisions	86 349
Dépenses de fonctionnement au sens de la contractualisation	185 009 457

De même, le besoin de financement et la capacité de désendettement pris en compte sont calculés uniquement sur le budget principal (et non de manière consolidée, comme présenté dans ce rapport).